

eComm' Infos

Journal d'informations communales • N°45

Été 2026



ÉCOMMROY

La nouvelle équipe du conseil municipal

COMMUNE LABELLÉE PROTECTION
Village Etoilé
INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL



VIE MUNICIPALE
p. 2 à 15



**ESPACES VERTS
ENVIRONNEMENT**
p. 16 à 19



CULTURE
p. 20 à 27



VIE DES ÉCOLES
p. 28 à 30



**VIE
ASSOCIATIVE**
p. 31 à 41

**INFORMATIONS
DIVERSES**
p. 42

ÉDITO

Été 2026



C'est un nouveau départ grisant pour une partie des conseillers municipaux qui découvrent leurs nouvelles fonctions et tant de subtilités administratives. Mais, comme je l'espérais, nous sommes encore assez nombreux à pouvoir assurer la continuité des projets et expliquer les orientations prises depuis quelques années. Il nous incombe de transmettre les ficelles de la gestion communale à la nouvelle assemblée avec pédagogie, car les débats électoraux ont montré un important besoin de compréhension chez certains citoyens.

Sur notre capacité à mener à bien le projet ludomédiathèque, il a été clarifié que ce sont nos économies passées en fonctionnement qui permettent d'aborder sereinement ce futur équipement, les subventions étant au rendez-vous.

La crise des énergies fossiles ne fait que rendre plus nécessaire ce projet basé lui aussi sur une géothermie et un bâtiment neuf. Parmi les conséquences de cette crise, certaines personnes ne peuvent plus s'offrir le luxe d'acheter des livres et se tournent plus souvent vers les ressources des médiathèques et d'autres services publics pour exemple. Les prises de conscience poussent de plus

en plus vers l'usage du train et des mobilités décarbonées, pour exemple le nouveau service d'abonnement aux vélos électriques Mouv'nGo. Miser sur l'axe bourg-gare est la bonne chose à faire.

Pour cela, nous aurons à actualiser dans les années à venir notre Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) afin de le mettre en compatibilité avec le SCOT-AEC (Schéma de cohérence et plan Climat) du Pays du Mans. L'urbanisation sera confortée à proximité des gares et des services. La trajectoire « zéro artificialisation nette » sera parfaitement respectée chez nous. Les esprits contrariés verront leurs recours devant les tribunaux rejetés, car il est vain de nous reprocher des tricheries ou des contournements des lois, c'est mal nous connaître.

Conformément à nos engagements, nous soutenons les projets économiques sur notre territoire plus que jamais. C'est ainsi qu'il faut lire notre engagement fort au niveau intercommunal. Pour la première fois depuis 25 ans, nos camarades des communes de l'Orée de Bercé nous ont accordé leur confiance pour poursuivre le développement de notre territoire. En tant que Président de cette instance, j'assume désormais aussi la 1ère vice-présidence au Pays du Mans et au Pôle métropolitain, le suivi des contractualisations et des engagements juridiques et financiers. Je ne suis plus en charge du SCOT, mais Sylvie Le Dilly, ma première adjointe, reprend les activités du PLUi et de l'aménagement de l'espace à l'OBB, en tant que Vice-Présidente. À noter par ailleurs que Stéphane Gérard est reconduit Vice-Président du SMIDEN (développement numérique) et Emmanuel POIGNANT est devenu Vice-Président du Syndicat d'eau potable (SIDERM).

Nos différentes expériences seront un atout pour partager nos réflexions avec ceux d'entre vous qui intégreront les comités consultatifs que nous avons décidé de mettre en place pour la plupart des attributions communales. Les oppositions d'hier, les recours de peu de foi devant les tribunaux, ne nous empêcheront pas de rester dans un esprit de dialogue avec les habitants afin que l'harmonie soit maintenue dans notre belle ville.

Sébastien GOUHIER, Maire d'Écommoy

Présentation de l'équipe municipale

Le conseil municipal d'Écommoy a été officiellement installé pour le mandat 2026-2032 lors de la séance du samedi 21 mars 2026 à la salle Pierre-Richefeu. À cette occasion, Sébastien Gouhier a été réélu maire de la commune pour un quatrième mandat, confirmant la continuité de l'action municipale et la mise en œuvre des projets engagés.

Composée d'élus expérimentés et de nouveaux conseillers, l'équipe municipale, structurée autour de 8 adjoints et de l'ensemble du conseil, s'inscrit dans une dynamique de continuité et de travail collectif. Elle entend poursuivre les projets en cours tout en restant attentive aux enjeux du quotidien : aménagement du territoire, services aux habitants, vie associative et développement local, avec une volonté affirmée de proximité et d'écoute.

LE MAIRE ET LES ADJOINTS



Sébastien GOUHIER

Maire

- Président de la Communauté de Communes
- Vice-Président du Pays du Mans
- Président des Commissions municipales
- Représentant à l'Agence des Territoires de la Sarthe



Sylvie LE DILLY

1^{ère} adjointe en charge de l'urbanisme, de l'assainissement, du personnel communal et des salles communales.

VP Communauté de communes en charge de l'aménagement du territoire et des mobilités

- Commission d'appel d'offres
- Comité urbanisme, habitat et logement



Stéphane GERAULT

2^{ème} adjoint en charge des affaires sportives, des équipements sportifs et des échanges internationaux.

- Conseiller communautaire VP SMIDEN
- Commission des finances et ressources humaines
- Commission voirie et mobilité
- Commission de délégation de service public
- Comité sport, vie associative, engagement associatif
- Comité culture et vie festive



Jocelyne VASSEUR

3^{ème} adjointe en charge des affaires scolaires et de la restauration scolaire.

- Conseillère communautaire
- Commission des finances et ressources humaines
- Commission voirie et mobilité
- Commission de délégation de service public
- CCAS
- Comité affaires scolaires et temps du midi, restauration, éducation
- Comité cadre de vie et espaces verts



Vincent GIRAUD

4^{ème} adjoint en charge des finances, de l'informatique, du développement réseaux et des usages du numérique.

- Conseiller communautaire
- Commission finances et ressources humaines
- Commission d'appel d'offres
- Comité affaires scolaires et temps du midi, restauration, éducation
- Comité urbanisme, habitat et logement

LES ADJOINTS



Magali DIDIER

5^{ème} adjointe en charge de la santé, de l'action sociale et du logement, des retraités et des personnes âgées, du conseil des sages, du conseil municipal jeunes et de la communication.

- Conseillère communautaire
- Commission finances et ressources humaines
- CCAS
- Comité sport, vie associative, engagement associatif
- Comité culture et vie festive



Vincent CHAUCHET

6^{ème} adjoint en charge des espaces verts, de la transition énergétique, du cimetière, de l'accessibilité et du camping municipal.

- Commission voirie et mobilité
- Commission de délégation de service public
- Comité urbanisme, habitat et logement



Céline LETENNEUR

7^{ème} adjointe en charge de la culture, de l'organisation des fêtes et cérémonies, de la gestion de la bibliothèque et de la Micro-Folie, et de la vie commerciale.

- Commission travaux et bâtiment
- Comité culture et vie festive



Claude DAVID

8^{ème} adjoint en charge des bâtiments et des services techniques, de l'organisation des cérémonies commémoratives, des illuminations festives, de la commission de sécurité et d'accessibilité.

- Commission finances et ressources humaines
- Commission travaux et bâtiment
- Commission d'appel d'offres
- CCAS
- Comité urbanisme, habitat et logement
- Comité culture et vie festive

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Alain RICART

Conseiller délégué en charge de la police, des gens du voyage et du patrimoine mémorial et culturel.

- Commission travaux et bâtiment
- Comité affaires scolaires et temps du midi, restauration, éducation



Patrick PINCHAULT

Conseiller délégué en charge de l'éclairage public, des réseaux et de la voirie (rurale et urbaine).

- Commission finances et ressources humaines
- Commission travaux et bâtiment
- Commission d'appel d'offres
- Comité cadre de vie et espaces verts



Jean-Marie PERROTIN

- Commission finances et ressources humaines
- Comité sport, vie associative, engagement associatif



Christina BARBERO

- Commission voirie et mobilité
- Comité sport, vie associative, engagement associatif
- Comité cadre de vie et espaces verts
- Comité culture et vie festive



Michèle GUERIN

- CCAS
- Comité affaires scolaires et temps du midi, restauration, éducation



Sophie CADIGNAN

- Commission finances et ressources humaines
- Comité sport, vie associative, engagement associatif
- Comité urbanisme, habitat et logement



Emmanuel POIGNANT

- Commission finances et ressources humaines
- Commission travaux et bâtiment
- Commission voirie et mobilité
- Commission de délégation de service public
- Comité sport, vie associative, engagement associatif



Florence HAYE

- Commission voirie et mobilité
- CCAS
- Comité sport, vie associative, engagement associatif
- Comité cadre de vie et espaces verts
- Comité culture et vie festive



Delphine BROSSARD

- Commission finances et ressources humaines
- Commission voirie et mobilité
- Comité affaires scolaires et temps du midi, restauration, éducation



Catherine LANDRY

- Conseillère communautaire
- Commission voirie et mobilité
- CCAS
- Comité cadre de vie et espaces verts



Romain CHAUSSE

- Commission travaux et bâtiment
- Commission voirie et mobilité
- Comité cadre de vie et espaces verts
- Comité urbanisme, habitat et logement



Christophe HECQUET

- Commission finances et ressources humaines
- Commission travaux et bâtiment
- Commission voirie et mobilité
- Commission de délégation de service public
- Comité sport, vie associative, engagement associatif
- Comité urbanisme, habitat et logement



Mélissa MEUNIER

- Commission finances et ressources humaines
- Comité affaires scolaires et temps du midi, restauration, éducation
- Comité culture et vie festive



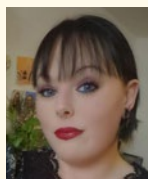
Moustapha THIONGANE

- Commission finances et ressources humaines
- Commission d'appel d'offres



Jonathan BRIERE

- Commission travaux et bâtiment
- Commission voirie et mobilité
- Comité affaires scolaires et temps du midi, restauration, éducation



Audrey SCHIAFFINO

- Commission voirie et mobilité
- Comité affaires scolaires et temps du midi, restauration, éducation
- Comité cadre de vie et espaces verts
- Comité culture et vie festive



Agathe CHOUANET

- Commission travaux et bâtiment
- Commission voirie et mobilité
- Comité cadre de vie et espaces verts
- Comité urbanisme, habitat et logement



Quentin HERTEREAU

- Commission travaux et bâtiment
- Comité affaires scolaires et temps du midi,
- Comité sport, vie associative, engagement associatif
- Comité urbanisme, habitat et logement

Création des comités consultatifs citoyens : La municipalité a besoin de candidatures

Puisqu'il semble que les administrés aspirent à pouvoir participer davantage à l'élaboration des décisions publiques, comme annoncé par la majorité municipale pendant la période des élections, l'assemblée communale a créé trois commissions d'élus, et cinq comités ouverts aux habitants et aux acteurs de la vie locale.

Comme prévu par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire, en pratique il s'agit de l'élus ayant délégation dans le domaine concerné.

Les comités consultatifs sont formés de membres du conseil municipal et en priorité de citoyens de la commune particulièrement concernés ou qualifiés sur un sujet ou un projet donné. Ils peuvent donc transmettre au Maire toute proposition d'intérêt général concernant un projet relevant des affaires communales.

Les comités consultatifs doivent représenter la vie locale dans sa diversité et représenter les différentes classes d'âges. Leur composition respecte autant que faire se peut le principe de parité.

Les membres du comité consultatif sont liés affectivement à la commune, habitants ou contribuables communaux, experts extérieurs reconnus. Il n'y a pas de limite d'âge.

- Ils auront pour socle un groupe de 8 conseillers municipaux (6 de la majorité/ 2 de l'opposition).

- Tous les anciens membres du Conseil des Sages pourront intégrer les comités de leur choix (un seul ou plusieurs).
- Tous les anciens membres du Conseil Municipal Jeunes âgés de 14 à 25 ans pourront intégrer les comités de leur choix.
- Selon les comités, ceux-ci comprendront des représentants des associations locales concernées par les projets discutés dans ces comités (2 par association).
- Des candidatures hors associations pourront être proposées au conseil municipal si les candidats ont un profil professionnel ou ex-professionnel des sujets (enseignants, agriculteurs, artisans-commerçants ou chefs d'entreprises, professions libérales réglementées etc.)

Il a été décidé de créer les cinq comités consultatifs suivants, pour la durée du mandat :

- Comité « affaires scolaires et temps du midi, restauration, éducation »
- Comité « urbanisme, habitat et logement »
- Comité « cadre de vie et espaces verts »
- Comité « culture et vie festive »
- Comité « sport, vie associative, engagement associatif »

Les réunions auront lieu environ 2 fois l'an, à 18 h ou 18 h 30

Si vous êtes dirigeant, représentant d'une association, celle-ci va être contactée par la mairie. Si vous êtes un particulier, vous pouvez adresser dès maintenant votre candidature comportant une lettre de motivation. Les propositions seront entérinées au conseil municipal de la mi-septembre.

Fonctionnement d'un comité consultatif :

Le Président fixe les dates des réunions, l'ordre du jour, assure l'organisation et la police des débats, assure la publicité des comptes-rendus de ceux-ci.

Toute proposition d'inscription par un représentant d'un point à l'ordre du jour du conseil consultatif doit être transmise au Président 15 jours francs avant la date de la séance. Cette demande doit être adressée par écrit, sur support papier ou par voie électronique à l'adresse de la mairie : mairie@ecommo.fr

Dans ce délai, le Président peut décider d'ajouter le point à l'ordre du jour.

1- Comité « affaires scolaires et temps du midi, restauration, éducation »

La commune assure de nombreuses missions dans le domaine scolaire et périscolaire :

- la gestion des bâtiments scolaires
- l'organisation des temps périscolaires, notamment la pause méridienne
- la gestion ou suivi de la restauration scolaire
- la mise en œuvre de projets éducatifs municipaux

Composition du comité :

- Le Maire et l'adjoint chargé des affaires scolaires et périscolaires, désigné par le maire, sont membres de droit.
- 8 membres du conseil municipal (6 de la majorité et 2 de l'opposition)
- Des membres non élus, choisis :
 - 6 représentants de parents d'élèves élus
 - 3 représentants des directeurs d'école au maximum (1 pour l'école maternelle et 1 pour l'élémentaire)
 - 4 représentants des enseignants au maximum
 - 1 représentant des services municipaux référent des agents de terrain
 - Toute personne particulièrement experte

2 - Comité « urbanisme, habitat et logement »

La commune est engagée dans plusieurs démarches structurantes :

- la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ;
- la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat ;
- le développement de projets d'aménagement ;
- l'adaptation du territoire aux enjeux environnementaux, démographiques et sociaux.

Composition du comité :

- Le Maire et l'adjointe chargée de l'urbanisme, désignée par le Maire, sont membres de droit.
- 8 membres du conseil municipal (6 de la majorité et 2 de l'opposition)
- Des membres non élus, choisis :
 - 8 représentants des commerçants ou artisans
 - 8 représentants des organismes gestionnaires d'habitat collectif
 - 2 représentants des associations de protection de l'environnement d'intérêt communal
 - 2 représentants des professions agricoles
 - Toute personne particulièrement experte

3 - Comité « cadre de vie et espaces verts »

L'évolution des attentes des Ecomméens en matière de qualité de vie, de biodiversité, de propreté urbaine et d'aménagement paysager nécessite une concertation renforcée afin :

- d'associer les citoyens aux décisions concernant leur environnement quotidien ;
- de favoriser une gestion durable et partagée des espaces verts ;
- de renforcer la cohérence des actions municipales en matière de cadre de vie ;
- d'encourager les initiatives locales (fleurissement, jardins partagés, actions écologiques).

Composition du comité :

- Le Maire et l'adjoint chargé des espaces verts, désigné par le Maire, sont membres de droit.
- 8 membres du conseil municipal (6 de la majorité et 2 de l'opposition)
- Des membres non élus, choisis :
 - 8 représentants de différents quartiers de la commune (Guérinières, Route de Tours, Route du Mans, Croix Hérault, centre-Bourg, Route de Saint-Biez, Route de Mayet, Sablons)
 - 4 représentants des associations contribuant au tourisme et à la découverte des alentours d'Écommoy
 - Toute personne particulièrement experte

4 - Comité « culture et vie festive »

La commune souhaite renforcer l'attractivité de son territoire, dynamiser la vie locale et proposer des événements festifs et culturels accessibles à tous. La création d'un comité dédié répondrait à plusieurs enjeux spécifiques :

- la structuration de la concertation autour des animations culturelles et festives ;
- la cohérence et la complémentarité des événements organisés par la commune, les associations et les partenaires ;
- l'encouragement de l'émergence de nouvelles initiatives festives et intergénérationnelles ;
- la valorisation des talents locaux et les ressources culturelles du territoire ;
- le renforcement de la participation citoyenne et l'implication des bénévoles.

Composition du comité :

- Le Maire et l'adjointe chargée de la culture et de la vie festive, désigné par le Maire, sont membres de droit.
- 8 membres du conseil municipal (6 de la majorité et 2 de l'opposition)
- Des membres non élus, choisis :
 - 8 représentants des associations culturelles
 - 8 usagers assidus des services culturels
 - 1 représentant des services municipaux référent du pôle culturel
 - Toute personne particulièrement experte

5 - Comité « sport, vie associative, engagement associatif »

La commune souhaite encourager la pratique sportive, soutenir les associations locales et reconnaître l'engagement des bénévoles qui contribuent au dynamisme du territoire. La création de ce comité permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- structurer le dialogue entre élus, clubs sportifs, associations et habitants
- accompagner les associations dans leurs projets, leurs besoins et leur fonctionnement
- coordonner les événements sportifs et associatifs
- promouvoir la pratique sportive pour tous les publics
- valoriser l'engagement bénévole à travers un dispositif de reconnaissance communal
- encourager l'émergence de nouvelles initiatives associatives et sportives

Composition du comité :

- Le Maire et l'adjoint chargé des sports et des associations, désigné par le Maire, sont membres de droit.
- 8 membres du conseil municipal (6 de la majorité et 2 de l'opposition)
- Des membres non élus, choisis :
 - 6 représentants des associations d'animation communale
 - 6 représentants des associations sportives
 - Toute personne particulièrement experte

Finances : regarder la situation en euro constant tenant compte des évolutions

Comme chaque année, le conseil municipal du mois de juin est conduit à prendre connaissance des résultats définitifs de l'année budgétaire antérieure (vote du CFU). Il doit alors décider de ce qui est fait des excédents et il adopte en conséquence son « budget supplémentaire » rectificatif (le BS). Afin de statuer sur les ajustements nécessaires, il importe de se forger une image correcte et non déformée de la situation des finances.

Lorsque l'on veut connaître la santé financière de sa commune, il faut connaître surtout son évolution de population. Si on veut comparer dans le temps, ou par rapport à d'autres communes, il faut tenir compte de l'inflation qui a passé et de l'augmentation démographique (4395 habitants en 2002 et 4957 en 2025). Toutes les comparaisons de comptes publics locaux se font en euros constants.

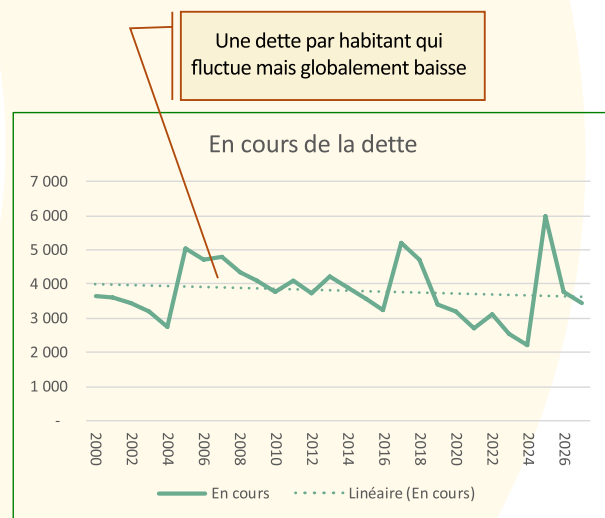
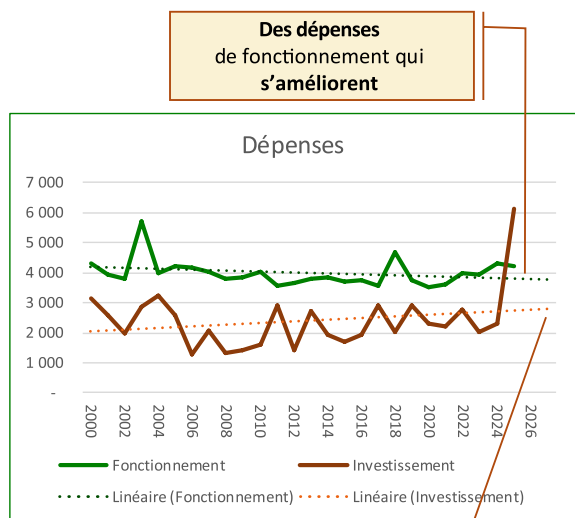
Le Trésor Public met à disposition des données sur toutes les communes de France avec un historique de-

puis 2000. L'avantage des chiffres de ce site, c'est qu'ils ne sont pas discutables, étant donné que c'est le Trésor Public qui valide les comptes des communes.

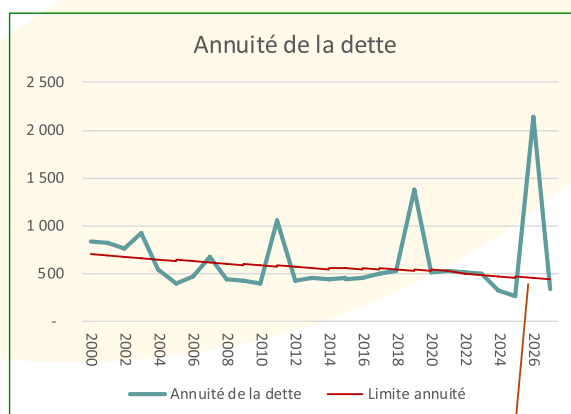
On peut ainsi facilement tracer des courbes d'évolution depuis l'an 2000 des finances de la commune. Mais, pour analyser ces courbes, il faut occulter 3 facteurs qui masquent les vraies tendances :

- L'inflation qui a été forte au global sur cette période (la baguette de pain est passée par exemple de 0,70€ à 1,15 € sur la période).
- L'augmentation de la population qui en l'an 2000 était de moins de 4 400 habitants et aujourd'hui avoisine les 5 000 habitants.
- Les pics d'annuité de la dette qui sont dus à l'avance de fonds pour payer les factures avant le remboursement de la TVA et la perception des subventions.

Les courbes deviennent ainsi beaucoup plus intéressantes :



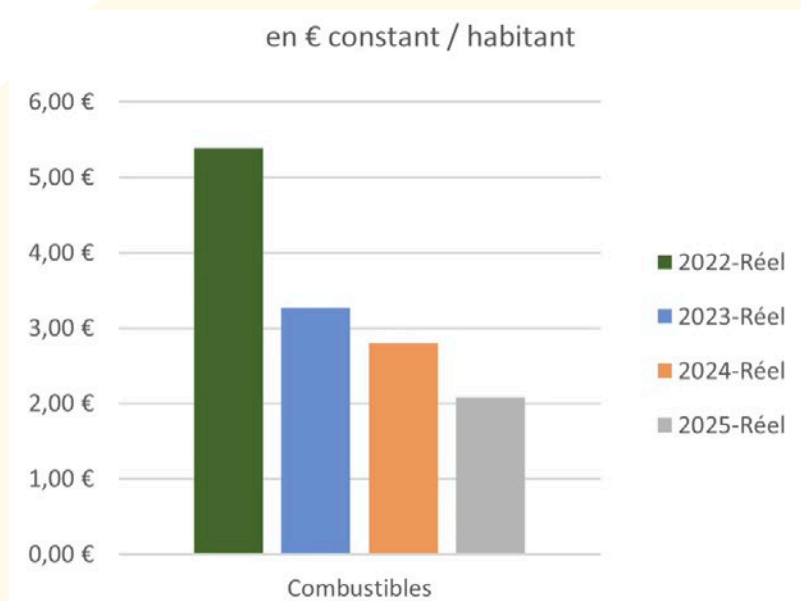
Des dépenses d'investissement qui augmentent légèrement



Une charge de la dette par habitant (hors pics) qui est de plus en plus soutenable

Basculer les excédents du fonctionnement pour investir

La maîtrise de nos coûts de fonctionnement est une réelle boussole de notre politique consistant à privilégier les investissements qui réduisent les charges de fonctionnement. C'est ainsi que nous avons pu diminuer les frais de combustible ou d'électricité grâce à la mise en place des énergies renouvelables, comme la géothermie, ou grâce au passage en LED des éclairages. Cette mutation des lampes d'éclairage s'étant achevée fin 2025, la municipalité a pu rallonger un peu les horaires d'éclairage sans prendre trop de risques financiers :



Cette bonne tenue des charges de fonctionnement permet de maintenir un résultat de fonctionnement excédentaire au fur et à mesure des années. Cet excédent peut donner lieu à 2 affectations par le conseil municipal :

- Rester en section de fonctionnement : cela permet de soutenir les dépenses courantes, notamment les services à la population, sans augmenter la pression fiscale.
- Affecter à la section d'investissement : cela renforce la capacité de la collectivité à financer des projets structurants en dosant le recours à l'emprunt.

Concernant les emprunts, on peut dire qu'ils sont sains, car ils sont à taux fixe et bonifiés grâce à la Banque des Territoires, sur 30 ans. L'emprunt prévu pour la médiathèque en début d'année, ne s'avèrera pas nécessaire pour les travaux car les marchés sont seulement en cours de signature et les factures du projet ne seront payées qu'en 2027. En revanche, les derniers travaux de l'école s'étant terminés plus tard que prévu, la commune n'a pas encore pu percevoir les subventions afférentes. Elle risque de manquer de trésorerie en fin d'année et devrait judicieusement mobiliser l'emprunt de 2 000 000 d'euros, d'autant qu'une hausse des taux en 2027 est prévisible.

L'endettement est un phénomène normal qui fonctionne par cycles. La vie communale connaît des périodes de forts investissements, et d'autres moindres. En période de paiement de travaux réalisés, il faut de la trésorerie pour avancer la TVA et assurer les services publics alors que les recettes de subventions arrivent bien des mois plus tard (sur présentation des factures réglées). Il y a toujours un décalage quant aux recettes pour équilibrer les dépenses (subventions jusqu'à 80% parfois, + récupération de la TVA).

La dette permet de faire supporter les investissements par tous les utilisateurs bénéficiaires, sinon une génération financerait puis des nouveaux arrivants profiteraient sans payer les constructions, cette technique est équitable.

L'accueil de la mairie fait peau neuve Plus de sécurité, de confidentialité et de confort

On ne met pas souvent la lumière sur le service accueil de la mairie. Pourtant, il a subi bien des changements depuis les années 2008. La réforme des titres sécurisés a très fortement augmenté les interactions avec le public venant de toute part, et parfois dans l'urgence et le stress (**plus de 1 200 titres sont délivrés annuellement !**). Il a fallu faire de la place à la borne biométrique. L'usage de l'informatique s'est développé en conséquence, etc.

En 2020, ce fut la mise en place d'une distanciation sanitaire, et une prise de conscience de certains risques liés à la proximité potentielle entre agents et administrés. Les caméras ne font pas tout.

En 2025, la réflexion a été conduite pour optimiser les espaces et sécuriser totalement les allées et venues. En premier lieu le Père Noël a fait des travaux au rez-de-chaussée afin de doter les agents d'un bel espace tisanerie-café en décembre. On a libéré un peu de place à l'accueil.

Inscrits au budget 2026, les travaux les plus spectaculaires se sont déroulés en début d'année. Ils résultent d'une réflexion menée par la hiérarchie en concertation avec les agents :

- accessibilité PMR à améliorer (hauteur de la banque d'accueil) ;

- mauvaise ergonomie des postes de travail, problème d'accès au copieur et au dispositif de recueil d'identité (DR) ;
- distance de sécurité face aux incivilités : nécessité de sécuriser les espaces de travail et favoriser le retrait des agents en cas d'agression : nécessité de filtrer les entrées des usagers dans les espaces administratifs (urbanisme, social, secrétariat etc) ;
- espace public réduit occasionnant des encombrements : déambulateur, poussette, fauteuil roulant.

Améliorations pour les agents :

- Sécurisation des échanges et des lieux
- Alerte rapide des services de police par un bouton panique
- Accès à l'espace administratif limité par contrôle d'accès
- Itinéraire de fuite clairement identifié

Améliorations pour le public :

- Une orientation plus claire des usagers
- Prise en charge plus structurée
- Espace public agrandi : zone d'attente assise plus grande, espace comptoir

Esquisse du nouvel accueil



Planification des travaux

- Déplacement de l'accueil dans les bureaux d'Alexandra et Coralie. Un bureau sera positionné dans le couloir proche du copieur pour l'accueil du public
- L'entrée de la mairie se fera du côté de l'issue de secours côté espaces verts
- Aménagement mobilier 1-2-3 juillet
- Reprise des installations électriques
- Reprise du réseau informatique
- Modification des alimentations du dispositif de recueil d'identité (DR)
- Aménagement du personnel

→ 29 et 30 juin :
déplacement du mobilier d'accueil

→ 1, 2 et 3 juillet :
intervention pose mobilier

→ du 2 au 10 juillet :
intervention électrique et informatique

→ du 15 juin au 15 juillet :
arrêt pièces identités et passeports

Nous nous excusons pour les désagréments causés pour certaines démarches, qui si urgentes peuvent se reporter vers d'autres mairies.

Tribunes du stade des Vaugeons

Nous avons réalisé une remise en état des assises des tribunes du stade des Vaugeons, principalement pour des raisons de sécurité. En effet, certaines zones devenaient dangereuses pour les usagers.

L'ensemble des travaux a été réalisé en régie par les agents de la commune.



Démolition rue du Collège

Nous avons procédé à la démolition d'un bâtiment rue du Collège.

Ce bâtiment, très vétuste, réduisait considérablement le passage des véhicules. Nous allons désormais bitumer l'ensemble de cette surface et, à l'automne, végétaliser le mur de séparation mitoyen.

Cette opération facilitera les livraisons du restaurant scolaire et permettra un accès plus facile au parking situé derrière l'école pour les enseignants et les locataires des locaux communaux.



Claude David
Adjoint au Maire en charge des bâtiments
et services techniques



Écommoy entre les bonnes mains du SIDERM Un syndicat d'eau performant et en expansion

Au cours du mandat précédent, notre syndicat intercommunal pour l'eau potable, le SIDERM basé à Spay, a élargi ses compétences et ses actions. Il vient de rallier 16 nouvelles communes. La présidente Mme Renaut a quitté la vie publique et un nouveau bureau a été élu à Teloché le 22 mai dernier. Un conseiller municipal d'Écommoy, Emmanuel Poignant en est désormais le Vice-Président. Il rejoint Patrick Pinchault dans le bureau syndical intercommunal. Le bureau syndical, représentatif du territoire, définit les orientations et prépare les décisions du comité syndical où siègent 46 élus. Cette nouvelle dimension territoriale renforce la capacité du SIDERM à dialoguer avec les partenaires institutionnels et économiques (État, Agence de l'eau, entreprises, fournisseurs ou établissements financiers).

Depuis le 1^{er} janvier 2026, le SMAEP (Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable) de la région de Brains-Souligné a rejoint le SIDERM. La nouvelle structure regroupe désormais 38 communes et dessert près de 24 000 abonnés soit environ, près de 50 000 habitants desservis et 2,1 millions de m³ d'eau distribués par an.

Longtemps exclusivement dépendant de l'eau produite par la communauté urbaine du Mans, le SIDERM a initié une stratégie de diversification de la production d'eau potable à la fin des années 80, par la création de trois forages (le dernier construit en 2012 à Yvré-le-Pôlin). En 2018, Écommoy a rejoint le syndicat avec ses infrastructures.

Le service s'appuie sur un réseau conséquent : cinq usines de production, alimentées par douze forages (3 à Écommoy dont un de secours), huit sites de stockage (châteaux d'eau ou réservoirs) et 1 135 kilomètres de canalisations. Les eaux souterraines représentent près de 85 % de l'eau distribuée par le Syndicat. Les 15 % restants sont achetés à Le Mans Métropole et proviennent de l'Huisne (usine de l'Epau).

Le SIDERM a lancé fin 2025 une opération intitulée « Sobriété des usages ». L'objectif est d'inciter les abonnés à s'inscrire sur l'agence en ligne afin de faciliter le suivi de leur consommation et d'optimiser les échanges avec le SIDERM. Pour sensibiliser aux économies d'eau, un kit « économiseur d'eau » a été remis à chaque nouvel inscrit.

Le SIDERM a déployé la télérelève des compteurs d'eau potable sur l'ensemble de son territoire (22 communes, 17 400 abonnés domestiques jusqu'en 2026). En 2018, un portail numérique a été mis en place afin de permettre aux usagers de suivre leur consommation, d'accéder à leurs factures et d'échanger avec les services techniques. En 2025 environ 4 200 foyers utilisaient l'agence en ligne. L'objectif est de doubler ce chiffre.

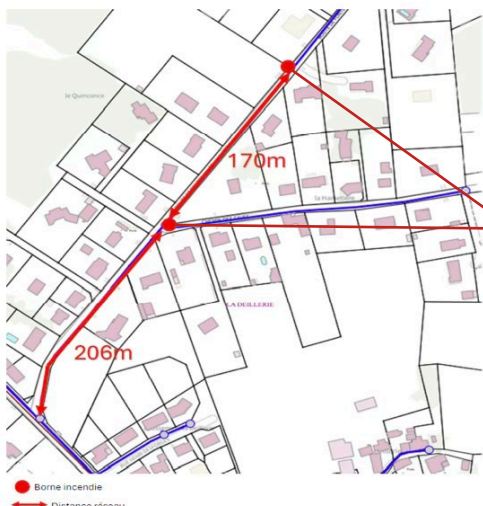
<https://portail.siderm.org/Portail/fr-FR/Connexion/Inscription>

En 2026 Écommoy bénéficiera d'un renforcement du réseau d'eau potable route de Fontenailles à partir du Chemin des Caves (environ 410 ml) afin de permettre d'assurer la défense extérieure de ce secteur contre les incendies pour les nouveaux lotissements en cours ou prévus et également dans un contexte de proximité forestière.

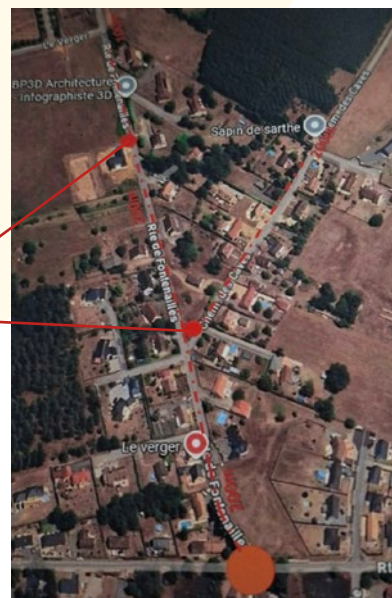
L'ensemble des travaux y compris maîtrise d'œuvre et prestations annexes est estimé prévisionnellement à 164 918,57 € H.T.

La part communale s'élève à 101 400,60 € H.T. ; l'autre partie étant prise en charge par le SIDERM. Ces montants comprennent les coûts de renouvellement de la partie canalisation et la mise en place de 2 poteaux d'incendie. La reprise des branchements (M.O et frais annexes) étant prise en charge par le SIDERM.

Nous ne disposons pas pour l'instant de la date du début des travaux.



Les nouveaux 2 poteaux d'incendie permettant la sécurisation de ce périmètre



Interventions en voirie et éclairage public, l'activité a été moins dense ce semestre.

- **Pose de rives béton rue du Soleil** (rue qui longe le parking Hyper U) pour permettre le renforcement du fossé affaibli à cet endroit pour **19 280 €**
- Affaissement de chaussée sur les hauteurs d'Écommoy route du Paradis pour **3 640 €**
- Purges de chaussée au lieu-dit Le Pissot pour **4 840 €**



- **Le plus important pour 23 400 €, réfection de l'arrêt de bus du petit étang aux Guérinières** avec renforcement de la chaussée pour éviter les accumulations d'eau, voir photos avant/après.



Interventions prévues à partir de fin juin :

- Prolongement du trottoir de la route du Parc du chemin du Muras jusqu'au chemin de la petite Beuchetière
- Création d'un passage piéton au niveau Lidl/Delbard pour sécuriser la traversée des piétons.

Informations diverses :

Comme chaque année, la campagne de fauche des bas-côtés s'effectue en trois passages, le 1^{er} fin mai début juin, le 2^{ème} en juillet/août pour uniquement le bas-côté et le 3^{ème} fin septembre avec cette fois-ci en plus les talus. Débutera ensuite en octobre la campagne de curage de fossés pour lequel nous avons un plan pluriannuel.



Patrick Pinchault
Conseiller Délégué Voirie Eclairage Public

Les activités du Conseil Municipal Jeunes

Suite aux élections du mois de décembre, le CMJ a accueilli 3 nouveaux membres désireux de s'investir pour leur commune : Konimba Diarra et Adrian Serrano de l'école Raymond Dronne ainsi que Maël Etoile du collège Alfred de Musset.

Lors du marché de Noël, le CMJ a confectionné des gâteaux vendus au profit du cabas écomméen qui a ainsi reçu la coquette somme de 105€. Merci aux jeunes conseillers qui ont à cœur de mener des actions solidaires.



Au mois de janvier, le CMJ qui s'intéresse aux problèmes environnementaux parmi lesquels la perte de la biodiversité, a préparé des boules de graisse pour les oiseaux de la nature toujours à la recherche de nourriture dès que l'hiver s'installe.



En février, encadrés par 2 employés municipaux en charge des espaces verts, le CMJ a fait des plantations près du sentier des senteurs. Les jeunes participants n'ont pas ménagé leurs efforts pour agrémenter les lieux.

En mars, les résidents de l'Ehpad La Providence ont été ravis de recevoir une nouvelle fois la visite du CMJ. Jeunes et moins jeunes ont participé ensemble à des jeux. Cet atelier intergénérationnel fut source d'un moment convivial fort apprécié de tous. Chacun arborait un large sourire à la fin de la séance.



Michèle Guerin,
ex-conseillère déléguée en charge du CMJ

Le Conseil municipal des jeunes s'est réuni le 29 avril pour faire connaissance avec ses nouveaux interlocuteurs. L'occasion de faire s'exprimer ces jeunes conseillers sur les éventuelles visites à prévoir mais surtout sur les projets qu'ils aimeraient porter pour améliorer leur qualité de vie : abri de bus devant collège – aménagement devant le local jeunes pour faciliter le patinage à roulettes mais aussi bien des projets culturels : atelier calligraphie, musique du monde – calendrier et traditions françaises et bien d'autres encore.



Cette journée était également centrée sur la préparation de la cérémonie du 8 mai journée à laquelle les jeunes conseillers sont tout-fait intégrés avec les personnalités officielles : maire d'Écommoy – Corps des pompiers – Brigade de gendarmerie... et bien sûr organisations des anciens combattants.

Pour cette cérémonie ; les jeunes conseillers – Juliette – Salomé et Paul portant dignement leur écharpe tricolore, ont porté conjointement avec M. Le Maire la gerbe déposée au Monument aux Morts ainsi que celle déposée salle RICHEFEU.

Ils ont ensuite lu devant l'assemblée un extrait du Discours de René Cassin, prix Nobel de la Paix et un des pères fondateurs de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme « approprions-nous sa pensée "Il n'y aura pas de paix sur cette planète tant que les droits de l'homme seront violés en quelque partie du monde que ce soit".

Magali Didier, Adjointe au Maire en charge du CMJ

Anticiper les fortes chaleurs : inscription au registre communal

Avec l'arrivée de l'été, la commune invite les personnes âgées, isolées ou vulnérables à s'inscrire au registre communal dans le cadre du Plan Canicule.

Restons solidaires cet été !

Qui est concerné ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- Les adultes handicapés remplissant certaines conditions
- Les **personnes isolées**

Les habitants concernés ou leurs proches sont invités à se faire connaître auprès de la mairie.

Pourquoi s'inscrire ?

Dans l'éventualité d'une vague de chaleur durable et après déclenchement d'une alerte canicule par le Préfet de la Sarthe, les personnes inscrites sur le registre communal seront régulièrement contactées.

Le registre des personnes vulnérables permet au CCAS :

- de contacter régulièrement les personnes inscrites afin de s'assurer de leur bien-être,
- de leur transmettre les bons gestes à adopter pendant les épisodes de fortes chaleurs,
- d'organiser une intervention ou une assistance si nécessaire (visite à domicile, appel téléphonique, aide à l'approvisionnement, etc.).

Comment s'inscrire ?

- **Par mail** : mairie@ecommoys.fr
- **En se rendant à la Mairie d'Écommoy - CCAS**
du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h30 à 17h 30
- **Tél : 02 43 42 10 14**

L'inscription est gratuite et confidentielle.



Trophée nature 2026 - 6^{ème} édition

Depuis l'année 2019 la Municipalité a créé un **Trophée nature des maisons végétalisées**. Ce trophée a pour objectif d'inciter les habitants à végétaliser leurs espaces extérieurs, en favorisant l'intégration paysagère, le maintien et le développement de la biodiversité. Ces efforts participent également, et ce n'est pas à négliger, à l'atténuation locale des effets du réchauffement climatique.

En 2022 la commission « environnement - espaces verts » a décidé d'attribuer le prix tous les deux ans. Cela permet de laisser un peu plus de chance, à ceux désireux d'embellir leurs jardins, d'obtenir un prix car dans ce domaine, encore plus que dans d'autres, il « faut laisser le temps au temps »...

Le jury, composé d'élus et de bénévoles d'associations œuvrant dans le domaine de l'environnement, parcourt la ville et sa campagne au cours du mois de juin.

Les critères d'attribution sont les suivants :

- Densité et synergies entre les éléments de biodiversité
- Présence d'un potager ou de plantes comestibles
- Originalité et diversité
- Harmonie des couleurs
- Effort d'occupation du bâti (végétalisation murs, toit, etc.)
- Utilisation de matériaux naturels (bois, pierre naturelle, etc.)

Trois catégories sont primées :

- Catégorie maisons en agglomération
- Catégorie maisons hors agglomération
- Catégorie balcons et terrasses.

Selon ces critères des notes sont données (une note sur 5 maxi par critère) et le jury fait ensuite la moyenne pour établir un classement le plus objectif possible. Dans chaque catégorie plusieurs prix sont attribués (1^{er} prix d'une valeur de 150€).



Lauréat du 1^{er} prix hors agglomération 2024

Le chemin des senteurs est créé

Début 2026 les enfants de l'école maternelle Saint Exupéry ont planté des essences principalement aromatiques dans l'espace paysager créé par les agents des espaces verts. Le CMJ a également participé aux plantations. Pour rappel, cet espace était une friche en 2008.

Cette réalisation vient achever la végétalisation de cet espace, désormais lieu de biodiversité (prairie, arbres de hautes tiges, mare, enrochement, arbustes et plantes mellifères, jachère fleurie, ...)

Les synergies entre chaque espace développent les chaînes alimentaires et contribuent ainsi à la diversité des espèces. Sur cet espace à intérêt pédagogique tous les sens sont en éveil et permettent aux enseignants de les développer avec leurs élèves.



Depuis son introduction accidentelle en 2004 dans le Lot-et-Garonne, le frelon asiatique (ou frelon à pattes jaunes, *Vespa velutina nigrathorax*) s'est répandu rapidement en France.

C'est une espèce très invasive du fait de l'absence de prédateur (excepté un rapace visiteur d'été, la Bondrée apivore) et de ses besoins protéinés très élevés. Il menace la chaîne alimentaire autour de ses nids et donc la biodiversité. Ce frelon est capable de détruire des ruchers d'abeilles domestiques en une seule saison.

Aujourd'hui classé dans la liste des dangers sanitaires pour l'abeille domestique (arrêté ministériel du 26.12.2012), sa dangerosité pour l'homme est également avérée avec quelques cas mortels. A noter que la dangerosité du frelon européen est très inférieure et c'est un insecte qui doit être préservé.

Le nid du frelon asiatique peut atteindre un mètre de haut et 80 cm de diamètre. Construit au printemps, il est aérien, le plus souvent situé dans des arbres à plusieurs mètres de hauteur, plus rarement au ras du sol, sous une charpente ou dans des cheminées. Les nids sont ainsi à repérer l'hiver, rendus visibles par l'absence de feuillage. Ils sont généralement de forme sphérique. Ils sont abandonnés pendant l'hiver donc il est inutile de les détruire à cette saison.

Les futures reines passent l'hiver dans un endroit abrité, souvent enterré, en général à proximité du nid de l'année précédente et sortent au printemps pour fonder de nouvelles colonies. C'est à ce moment-là que le piégeage est le plus efficace. Le principe est que le piège amorcé par les phéromones émises par le premier frelon capturé (et qui ne doit pas être noyé) va d'une part attirer les autres frelons et d'une autre repousser les autres insectes.

Il répond à des règles très strictes pour ne pas capturer, par ce piégeage, les espèces qu'on est censé protéger !

- Le piège doit être placé à proximité du nid de l'année précédente
- il doit contenir un « cocktail » à la composition bien précise
- il doit être mis en place aux dates suivantes :
 - Du 1^{er} février au 30 avril, voire début mai selon les conditions météorologiques
 - De la fin de l'été jusqu'à fin novembre



SCANNE MOI

Suite à la réunion publique d'échanges (6 février) sur la problématique de la prolifération de cette espèce invasive, la municipalité a décidé d'acheter des pièges à frelons qu'elle mettra gratuitement à disposition **sous condition de la signature d'une convention de prêt et de respect du protocole** (installation et recette du liquide d'appât). Malheureusement les entreprises pouvant nous vendre ce type de pièges étaient en rupture de stock au moment où nous les avons commandés.

Nous venons de les recevoir et sommes désormais en dehors de la période idéale de pose de pièges pour capturer les reines fondatrices.

Si ce prêt de pièges vous intéresse pour une pose à la fin de l'été nous vous incitons à vous faire connaître à l'accueil de la mairie : un registre sera à votre disposition où vous pourrez inscrire vos coordonnées. Vous pourrez ensuite venir le récupérer à partir de la fin du mois d'août. Une permanence sera organisée. Vous signerez alors une convention de prêt et d'engagement à respecter la pose de ces pièges. Ces pièges devront être rendus propres et nettoyés à la mairie fin novembre.

En cas de nécessité de destruction d'un nid occupé, nous vous incitons à contacter des entreprises spécialisées dans la destruction. Il en existe à Écommoy.

NB : les pompiers n'interviennent plus sur la destruction de nids d'hyménoptères ou autres...

Vincent Chauchet
Adjoint au Maire en charge des espaces verts et de l'environnement

Le devenir de l'enclos aux animaux de l'écoparc

Vous vous posez peut-être la question du devenir des volières de la zone de l'écoparc.

En effet, suite à la problématique récurrente de la présence de rats, les bénévoles gérant cet espace ont décidé d'enlever la plupart des oiseaux qui y séjournaient.

Les rats sont des animaux opportunistes. Ils profitent de ce que l'Homme leur « offrent » pour se nourrir : déchets, nourriture pour les élevages aisément accessible, accès facile à l'eau...

Ils trouvent dans l'enclos aux volières toutes les conditions favorables à leur reproduction, en particulier l'accès aux grains. Des pièges ont été placés dans l'enclos mais ils étaient constamment déplacés, voire enlevés, ce qui a réduit considérablement leur efficacité. En effet le rat est un animal particulièrement intelligent et méfiant. Il repère très vite les modifications dans son milieu de vie. Un piège nouvellement installé ne doit donc pas être déplacé afin que le rat s'habitue à sa présence. Il faut également les manipuler en prenant garde de ne pas y laisser d'odeur.

De même du grain continue à y être déposé pour les quelques pigeons restant sur le site ce qui maintient la présence des rats et autres rongeurs.

Un projet est donc en route pour sécuriser les volières en installant des grilles au sol pour éviter la construction de galeries souterraines permettant aux rats, ou autres prédateurs d'oiseaux, d'entrer dans les volières. La réalisation prendra du temps car elle doit être faite dans les règles de l'art pour que le problème soit définitivement résolu.

Nous avons contact avec un passionné d'aviculture de loisir qui serait prêt à installer des oiseaux dès que les aménagements seront réalisés et partager ainsi sa passion avec les habitants de la commune, en particulier les plus jeunes.



Une des volières de l'enclos de l'écoparc



Nouveau service movn'go de location longue durée de vélos !

À partir du 18 mai, découvrez le nouveau service movn'go de location longue durée de vélos ! Testez les joies du vélo au quotidien !

Pourquoi choisir le vélo ?

Adopter le vélo pour ses déplacements aide, par ailleurs, à :

- se déplacer facilement au quotidien
- parcourir de plus longues distances grâce à l'assistance électrique
- réduire l'impact environnemental de ses déplacements
- maîtriser son budget mobilité
- pratiquer une activité physique douce favorable à la santé

Le service movn'go vélo permet de tester le vélo sur plusieurs mois et d'adopter ce moyen de déplacement au quotidien.

Que vous soyez usager régulier ou curieux de tester une nouvelle façon de vous déplacer, avec movn'go : bougez malin !

Plus d'information sur <https://lemanssarthemobilites.fr/>



Testez les joies du vélo au quotidien

A partir de 26€ par mois

YOUPI !

Lancement du service de location de vélos le 18 mai 2026

MOUV'NGO
vélo

Logo: MAYENNE FRANCILLES, CEC, Les certificats d'ÉCONOMIE d'ÉNERGIE, AVELO

RÉTROSPECTIVES



17 JANVIER - Voyage au cœur des comédies musicales
- Salle des 4 Vents



DU 24 JANVIER AU 7 FÉVRIER - Le Renard pâle au pays des Dogon - Salle Richefeu



31 JANVIER - Atelier hochets dans le cadre de l'expo
Le Renard pâle au pays des Dogon - Salle Richefeu



7 FÉVRIER - Concert Time's Tim Dahan - Salle des 4 Vents



21 FÉVRIER - Le retour de Zozotine - Salle des 4 Vents



18 AVRIL - Concert Coraline Parmentier - Salle des 4 Vents



DIMANCHE 31 MAI - Foire à l'artisanat - Allée de Fontenailles



VENREDI 19 JUIN - Spectacle Le chant des insectes - Salle des 4 Vents



DIMANCHE 21 JUIN - Fête de la musique - Allée de Fontenailles

PERSPECTIVES

FÊTE NATIONALE

LUNDI 13 JUILLET à partir de 19 heures

Allée de Fontenailles

Retraite aux flambeaux avec la Bande à Jul
Bal avec les reines du Baal
Restauration sur place



Crédit photo : LA BANDE A JUL



Les Reines du Baal - © Leah Marciano

EXPOSITION PHOTOS de Véronique de Viguerie « la vie en rose ... et autres couleurs »

Jusqu'au 30 SEPTEMBRE Allée de Fontenailles



© Véronique de Viguerie

CONCERT CLASSIQUE avec le Trio de Bercé

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

16 heures - Château du soleil - route du Mans

Durée 1h20 environ
Entrée libre – gratuit

Répertoire : romantique/contemporain/populaire

Violon : Catherine Prada
Alto : Pascaline Bitschene
Violoncelle : Geneviève Lebert



© Trio de Bercé

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Programme à venir



CONCERT avec Gatt Kor Lane

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 20h30 - Salle des 4 Vents

Entrée libre – gratuit

Univers intemporel Folk / Rock / World aux couleurs tribales
Des rythmes amérindiens aux nuances celtiques et orientales
GATT KOR LAN plante le décor d'une musique alternative métissée.



© Christian MONTAJOL

FÊTE DE L'AUTOMNE

DIMANCHE 8 NOVEMBRE 10 h à 17 h

place de la République

En partenariat avec L'Association Anim'Écommoy

Nombreuses animations pour petits et grands Concours de la soupe par Anim'Écommoy



© Pixabay

MARCHÉ DE NOËL

DIMANCHE 13 DECEMBRE 10 h à 18 h

place de la République

Nombreux exposants et animations
Avec la Fanfare Noël au Balcon



© Noël au Balcon

LES MALADRESSES DU PÈRE NOËL Compagnie Les Enfants Sauvages

SAMEDI 19 DECEMBRE 16 h - Salle des 4 Vents

En partenariat avec la bibliothèque

Durée 55 minutes
Entrée libre – gratuit

Spectacle familial et pour enfants à partir de 3 ans

Distribution :

Jeu : Arlo DOUKHAN et Nancy RUIZ
Mise en Scène : Timothée MOYNAT
Écriture : Nancy RUIZ



© Compagnie Les Enfants Sauvages

RÉCITAL DE NOËL avec Chorale Chant'ecomm/Poly'sons

DIMANCHE 20 DECEMBRE 16 h

Eglise Saint-Martin d'Écommoy



© Chorale Chant'ecomm/Poly'sons

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Horaires d'été et fermeture estivale

Du 7 au 31 juillet la bibliothèque passe en horaires d'été et vous accueille les

Mardi, mercredi et vendredi de 10h-12h & 14h-18h ;
pas de permanence le samedi.

Le dernier samedi de permanence sera le samedi 4 juillet.

En cas de forte canicule les horaires seront amenés à être modifiés, ouverture de 8h30 à 13h. Tenez-vous informés via notre site et les réseaux sociaux.

Fermeture estivale du 3 août au 24 août inclus,
réouverture le mardi 25 août à 10h

Animation estivale du 23 juin au 31 juillet

Cet été, vous ne savez pas quoi lire ? Laissez-vous surprendre en empruntant nos « sacs surprises ». Retrouvez également quelques recommandations de films que vous pourrez visionner sur la plateforme Médiateur.

QUELQUES DATES À RETENIR

EN SEPTEMBRE

Permanence numérique

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches numériques du quotidien ? Naviguer sur internet, prendre en main un équipement informatique, gérer vos courriels, installer et utiliser des applis, créer et gérer des contenus numériques ?

Pierre Charlot conseiller numérique est à votre disposition, gratuitement, un vendredi par mois à la bibliothèque de 14h à 16h : **le vendredi 18 septembre**



Lancement de la 5^{ème} édition du Prix des lecteurs

Le prix des Lecteurs organisé par les 5 bibliothèques de l'Orée de Bercé-Belinois revient pour une 5^{ème} édition.

Cet événement est ouvert à tous à partir de 16 ans et se déroule de septembre 2026 à mi-février 2027. Le principe est de lire une sélection de romans français publiés au premier semestre 2026 et de voter pour son livre préféré. Le prix sera remis le vendredi 12 février 2027 en présence d'un des auteurs.

La présentation des livres sélectionnés aura lieu le samedi 12 septembre à 9h30 lors d'un petit-déjeuner convivial. Bloquez dès à présent cette date dans vos agendas !

Projet SLAM Sélection Littéraire des Assistantes Maternelles

De septembre 2026 à juin 2027, animation destinée aux assistantes maternelles. En partenariat avec le Relais Petite Enfance de la CDC Orée de Bercé Belinois et les 5 bibliothèques du territoire, ce projet vise à promouvoir la lecture chez les tout-petits. Les assistantes maternelles intéressées sont invitées à emprunter 3 packs de 3 albums auprès de la bibliothèque ou du relais et à les découvrir avec les enfants qu'elles ont en garde. **Début juillet 2027** un événement autour de la sélection sera organisé ainsi qu'un vote du coup de cœur.

EN OCTOBRE

Biblis en Folie

Lecture spectacle Au bonheur de lire, Hortense Noisetier libraire-voyageuse vendredi 2 octobre à 20 h Salle Richefeu

Un spectacle de théâtre d'objets pour l'amour des livres et de la lecture.

Dans les rayonnages de la bibliothèque, Hortense Noisetier déambule. Cette femme semble sortie tout-droit des dessins de Tardi, une Adèle Blanc-Sec matinée de Mary Poppins à l'élégance victorienne. Elle arrive escortée de sa malle, comme parachutée d'un autre espace-temps et prend ses quartiers tout naturellement dans ce qui lui semble être le meilleur endroit au monde : une bibliothèque.

Tout public à partir de 7 ans - Durée : 55 min
Spectacle conçu pour susciter l'intérêt du livre et de la lecture



Permanence numérique

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches numériques du quotidien ? Naviguer sur internet, prendre en main un équipement informatique, gérer vos courriels, installer et utiliser des applis, créer et gérer des contenus numériques ?

Pierre Charlot conseiller numérique est à votre disposition, gratuitement, un vendredi par mois à la bibliothèque de 14h à 16h : **le vendredi 16 octobre**

Racontines Spéciale Halloween

Même pas peur ! Mercredi 28 octobre à 16h à la bibliothèque. Des histoires pour frissonner destinées aux 4-8 ans. Gratuit, goûter offert à tous les enfants déguisés et/ou maquillés. On compte sur votre créativité !

EN DÉCEMBRE

Racontines de Noël La Magie de Noël

Mercredi 23 décembre à 16h à la bibliothèque. Des histoires de lutins, de rennes, de cadeaux destinés aux 4-8 ans. Gratuit, goûter offert.

Toutes les informations concernant la bibliothèque sont à retrouver sur notre site <https://ecommoynet.bibenligne.fr>
Sur facebook et Instagram (biblio_ecommoynet)

RETOUR EN IMAGES SUR QUELQUES ÉVÉNEMENTS DU PREMIER SEMESTRE 2026



FÉVRIER 2026 - Atelier d'écriture Avec Manuella Aubry-Chable



MARS 2026 - Login avec les scolaires 8 classes de cycle 2 des 2 écoles R Dronne et Saint Martin



MARS 2026 - Accueil de Toni Galmés, dessinateur de BD, dans le cadre de la Sélection ado en partenariat avec 2 classes de 4^{ème} du collège et Sarthe Lecture



Escape game et jeu de piste Les enfants de la Résistance en partenariat avec Anim Écommoy. Remise de places de ciné aux enfants participants.



MICRO-FOLIE

Musée numérique d'Écommoy

Salle Richefeu (ancienne mairie d'Écommoy)
Gratuit sur inscription : au 07 50 54 53 91 ou microfolie@ecommo.fr

PROGRAMME CULTUREL JUILLET – AOUT 2026

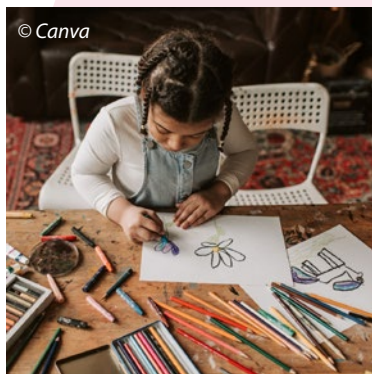
Thème : créatures fantastiques, forêt enchantée, Alice

Apprendre à dessiner des créatures fantastiques

Judi 09 juillet à 14 h

Tout public à partir de 7 ans

Entrez dans un univers fantastique et apprenez à dessiner des créatures mystérieuses inspirées des contes et légendes : fées, dragons, créatures des forêts enchantées ou êtres imaginaires.



Alphonse Mucha, *Réverie*
© Mucha Trust



Atelier peinture : À la découverte d'Alphonse Mucha

Samedi 18 juillet à 14 h

Tout public à partir de 12 ans

Découvrez l'univers d'Alphonse Mucha, célèbre pour ses compositions florales, ses lignes élégantes et ses inspirations naturelles. Après une découverte de son œuvre, réalisez une création peinte inspirée de son style entre nature, féerie et esthétique Art nouveau.

Atelier créatif : Les portes miniatures secrètes

Judi 23 juillet à 14 h

Tout public à partir de 7 ans

Créez une porte miniature inspirée des légendes féeriques et imaginez l'entrée cachée d'un monde peuplé de fées, de nature enchantée et de magie.



Alice au pays des merveilles par Lewis Carroll, illustration John Tenniel.
© Bibliothèque nationale de France.

Atelier peinture : Le jardin enchanté d'Alice

Judi 30 juillet à 14 h

Tout public à partir de 7 ans

Entre fleurs géantes, chemins secrets, végétation fantastique et petits trésors cachés, parents et enfants imagineront ensemble un monde coloré inspiré des jardins merveilleux d'Alice. Un moment créatif à partager en famille, entre rêve et émerveillement.

Atelier scrapbooking : le carnet du Chat du Cheshire

Samedi 8 août à 14 h

Tout public à partir de 12 ans

À travers le scrapbooking, assemblez papiers, textures, illustrations et éléments décoratifs pour imaginer un carnet unique mêlant poésie, énigmes et fantaisie. Entre citations, motifs enchanteurs et détails inspirés du Pays des Merveilles, vous composerez un objet singulier, à la fois mystérieux et merveilleux, reflet de votre imagination.



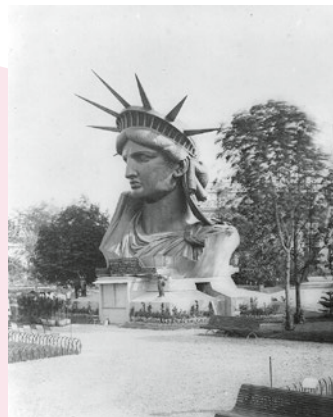
PROGRAMME CULTUREL SEPTEMBRE – DÉCEMBRE 2026

Thème : patrimoine, « Dia de muertos », style victorien, Noël

Journées européennes du patrimoine Atelier réinterpréter les archives photographiques

Samedi 19 septembre entre 13 h et 17 h
Tout public à partir de 7 ans

À partir de photographies anciennes en noir et blanc issues des archives, cet atelier invite à explorer le collage et la peinture pour leur donner une nouvelle dimension. Par l'ajout de couleurs, de textures et d'éléments graphiques, chaque image se transforme et se réinvente.



En 1878, Frédéric-Auguste Bartholdi exposa la tête de la statue de la Liberté à l'Exposition mondiale de Paris sur le Champ de Mars.

Découverte « Dia de muertos »

Du jeudi 29 au samedi 31 octobre de 10 h – 12 h et de 14 h – 18 h - Tout public - Entrée libre

Pendant trois jours, découvrez le « Día de Muertos », fête mexicaine de la mémoire et du souvenir. Au fil d'explorations artistiques, de temps d'échange et de pratiques créatives, les visiteurs découvriront les codes, les couleurs et les symboles de cette fête : autels, offrandes, fleurs, crânes décorés et motifs emblématiques.



© Canva

Atelier découverte « Dia de muertos » 3^{ème} édition

Samedi 31 octobre 2026 à 14 h
Tout public à partir de 7 ans
Sur réservation – places limitées.

Venez créer votre propre Catrina, figure emblématique du Día de Muertos. Lors de cet atelier, petits et grands seront invités à créer leur propre Catrina. Entre motifs floraux, squelettes stylisés et décorations festives, chacun pourra exprimer sa sensibilité tout en s'initiant aux significations culturelles de cette célébration unique.
L'après-midi se terminera par une dégustation du célèbre pan de muertos.

Atelier créatif : création d'une lettre victorienne

Samedi 21 novembre 2026 à 14 h
Tout public à partir de 12 ans

Découvrez l'art de la correspondance à l'époque victorienne en réalisant votre propre lettre décorée. Ornements, motifs, calligraphie et cachets inspirés du XIX^e siècle permettront de créer une correspondance élégante et personnalisée, comme au temps des grandes lettres manuscrites.



© Canva



© Canva

Atelier carte de Noël pop-up

Samedi 19 décembre à 14 h
Tout public à partir de 12 ans

Crée ta carte de vœux pop-up en mêlant techniques de pliage, découpage et aquarelle. Décors festifs, couleurs douces et éléments en relief donneront vie à une création originale et personnalisée aux couleurs de Noël.
L'atelier se terminera par une dégustation du traditionnel chocolat chaud de Noël!

Chaque année depuis 15 ans, Écommoy organise sa semaine du jeu du 12 au 18 octobre 2026 avec son lot de nouveautés comme tous les ans :

L'activité phare de 2026

Saurez-vous trouver le coupable ?

Le Cluéo est l'un des grands classiques du jeu de plateaux mais quand il est réinventé par les acteurs de la troupe de la MJC Ronceray, il devient un format géant et les pions prennent vie pour que vous puissiez les passer au grill et mener votre propre enquête !

Nous ne savons pas encore quelle intrigue ils vont nous concocter, mais ils nous ont demandé beaucoup d'informations sur Écommoy, ce sera donc un scénario original basé l'histoire communale.



Le prix des joueurs - C'est reparti !

Le comité des pionniers

Envie de découvrir de nouveaux jeux dans une ambiance festive ?

Le comité des pionniers sélectionne parmi les 10 jeux proposés par notre distributeur, les 5 qui seront proposés et présentés pour le prix des joueurs pendant le salon.

Chaque vendredi à partir de 17h30 du 19 juin au 18 septembre, le comité se réunit à la salle de l'étage de la mairie pour des parties endiablées, alors rejoignez-nous !



Les 10 jeux candidats pour 2026



Une communication renforcée

La mascotte du salon du Jeu

Nous avons le plaisir de vous présenter Twenty, la mascotte officielle du salon, qui nous accompagnera désormais dans toutes nos communications.

Twenty est un D20 jovial, aux couleurs d'Écommoy, et passionné par les déguisements. Il apportera une touche ludique et pleine de bonne humeur à chacun de nos rendez-vous !

Un site web dédié

Pour vous permettre de suivre toutes les informations sur le salon du jeu et du joueur, nous avons créé un site web dédié avec toutes les informations sur la semaine du jeu dans les écoles, les animations prévues, nos partenaires, et bien sur le prix des joueurs !

Alors scannez le QR code sur le côté pour découvrir ce tout nouveau site !



Une année à l'école maternelle St Exupéry

Cette année, c'est le thème des Arts Vivants qui a été mis en avant à l'école maternelle Saint Exupéry afin d'encourager les enfants à s'exprimer à travers des activités artistiques telles que le cirque, la danse, les marionnettes...

Pour finaliser notre projet, Guylène Loizeau, de la compagnie Les Ailes du Rire, est venue nous présenter son spectacle « Que d'émotions ! » et, depuis quelques semaines, elle intervient pour des séances **d'expression corporelle** auprès de toutes les classes.

En début d'année 2026, la danse était à l'honneur puisque nous avons participé à une rencontre « Danses traditionnelles » avec les élèves de maternelle de Saint Mars d'Outilly. Puis, en mars, nous avons pu fêter le **Carnaval** en nous rendant au gymnase pour y présenter quelques danses devant les parents présents. Nous sommes ensuite allés défiler dans la cour de l'école élémentaire où les élèves nous ont accueillis sous les applaudissements et le son enjoué d'une batucada. Un beau moment de partage qui a réuni petits et grands. Quelques jours plus tard, les élèves de Grande Section se sont rendus à l'EHPAD pour présenter leurs danses aux résidents.

Les enfants ont continué à se rendre régulièrement dans l'allée de Fontenailles pour des séances **Ecole Dehors**. Nous avons profité des nouvelles installations mises en place par les services techniques pour travailler les notions de numération et de reconnaissance des lettres en plein air. Les élèves de Mickaël Jaunay ont participé à la création du jardin des senteurs lors d'un atelier plantations, aidés par les agents municipaux.

Tous les enfants ont visité le **centre de secours d'Écommoy**. Les pompiers nous ont gentiment accueillis et fait visiter la caserne, merci à eux ! Mais ce que les enfants ont préféré, c'est de pouvoir monter dans le camion et surtout, d'essayer les lances à incendie ! Des vocations sont peut-être nées lors de cette visite, qui sait ?

En ce qui concerne les sorties de fin d'année, les élèves de TPS-PS se sont rendus à **Spaycific Zoo** et les élèves de MS-GS ont visité **MoulinSart à Fillé sur Sarthe** où ils ont pu participer à un atelier « Donne vie à ton personnage ». Merci à l'AEPE et à la mairie pour leurs participations financières à ces sorties. Les plus grands ont également pu profiter de séances à la **piscine** d'Écommoy, nous remercions d'ailleurs l'équipe des Bains d'Orée pour leur accompagnement dynamique et bienveillant. Merci également à l'équipe de la **bibliothèque municipale** qui nous a permis de continuer à faire découvrir de nouveaux livres aux enfants.

Le dispositif Passerelle est maintenu pour l'année scolaire à venir. Les enfants nés en 2024 pourront être accueillis dans la classe des TPS/PS une matinée par semaine de janvier à juin. Ce dispositif permet une transition en douceur entre la maison et l'école. Une réunion d'informations aura lieu en octobre.

Bravo à tous les enfants pour leur implication enthousiaste à tous ces projets, ce fut une année enrichissante, pleine d'échanges et de découvertes.

M. Jaunay Mickaël *Directeur*



*Ecole Dehors
Les petits dansent sur Le printemps de Vivaldi*



Carnaval



Visite du centre de secours

École maternelle St Exupéry
72220 Écommoy
02-43-42-11-39

École Saint-Martin : Une seconde partie d'année scolaire dynamique et riche en projets

Depuis le début de l'année 2026, l'école a proposé aux élèves de nombreux projets pédagogiques, sportifs et culturels, favorisant l'épanouissement, le vivre-ensemble et le plaisir d'apprendre.

Dès le mois de février, les élèves de PS et MS ont participé à des séances d'**école du dehors**. Numération, lecture-écriture et activités coopératives menées à partir d'éléments naturels ont permis aux plus jeunes d'apprendre autrement, dans un cadre concret et motivant.

Une classe découverte riche en apprentissages pour les élèves de l'école Saint-Martin d'Écommoy.

En mars 2026, les élèves du CE1 au CM2 ont vécu une expérience éducative et humaine marquante à l'occasion d'une **classe découverte** organisée à Murat-le-Quaire, au cœur du **Puy-de-Dôme**. Durant quatre jours, les enfants ont alterné entre activités pédagogiques, sportives et découvertes de la nature, dans un cadre propice à l'apprentissage et à la vie collective. Dès leur arrivée, une chasse au trésor dans le village a permis aux élèves de faire connaissance avec leur environnement et de renforcer la cohésion du groupe. Le programme, adapté aux différents niveaux, a permis aux plus jeunes de découvrir la vie rurale, notamment grâce à la visite d'une chèvrerie, mais aussi de s'initier à des activités originales comme la poterie ou le cani-cross. Les élèves de CM ont quant à eux approfondi leurs connaissances scientifiques autour du volcanisme, thème emblématique de la région, à travers des ateliers pédagogiques et des sorties de terrain. Les activités sportives ont également occupé une place importante : grimpe dans les arbres, escalade, VTT ou randonnées ont permis aux enfants de se dépasser, de développer leur confiance en eux et d'apprendre à coopérer. Une sortie dans la vallée de Chaudefour a notamment marqué les esprits par la beauté des paysages et la richesse naturelle du site.

Au-delà des apprentissages scolaires, cette classe découverte a favorisé l'autonomie, le vivre-ensemble et le sens des responsabilités.

Cette expérience restera sans aucun doute un temps fort de l'année scolaire, laissant aux élèves de précieux souvenirs et une ouverture sur le monde qui dépasse largement le cadre de la classe.

Au printemps, toute l'école a célébré la **journée des 100 jours d'école**. Les élèves ont défilé déguisés sur la place du marché avant de se retrouver pour un flash-mob dans la cour. L'après-midi a été rythmée par un mini-concert de la fanfare « La Belle Image », avec la participation de la classe orchestre, des défis sportifs et un moment convivial autour de crêpes préparées par les parents.

Les temps de coopération entre classes ont également été mis à l'honneur. Lors du quart d'heure lecture, des élèves de CP sont venus lire des histoires aux élèves de Grande Section, favorisant le plaisir de lire et les liens entre cycles.

Côté sport, les élèves du CP au CM2 ont participé à la **journée Footécole**, organisée par l'UGSEL au stade de la Californie au Mans. Ateliers, matchs et rencontres inter-écoles ont permis de vivre une journée placée sous le signe du fair-play et de l'esprit d'équipe.

Les élèves de CM1 et CM2 ont également pris part à la **journée du collectif**, organisée au collège Saint Jean-Baptiste de La Salle à Teloché. Activités sportives, ateliers artistiques et quiz ont rythmé cette journée axée sur l'entraide et la coopération.

Enfin, les élèves de PS, MS et GS ont bénéficié d'une **sortie culturelle** à La Flèche pour assister au spectacle « Ne m'attends pas », un théâtre de marionnettes et de dessins en mouvement, offrant un univers poétique et propice à l'imaginaire.

Les associations de l'école, l'OGEC et l'APEL sont elles aussi mobilisées pour soutenir l'équipe pédagogique dans la mise en place des différents projets.

Les inscriptions se poursuivent de la petite section au CM2 pour la rentrée de septembre 2026.

N'hésitez pas à contacter Mr DHOMMEE par téléphone au 02-43-42-39-54 ou par mail à ecole-stmartin@neuf.fr pour des renseignements.

Vous pouvez également consulter tous les articles sur les événements de l'école sur le site internet : www.ecolesaintmartin-ecommoy.fr.



2025 / 2026 Une belle année pour l'école Raymond Dronne

Cette année, nous avons tous intégré les nouveaux locaux scolaires après les vacances de Toussaint.

Des nouveaux locaux, une nouvelle cour et par conséquent de nouvelles habitudes car maintenant tous les élèves partagent la même cour de récréation. Ils naviguent entre divers espaces comme l'amphithéâtre, les coins pelouse et jardinage, le terrain de basket. Finalement, qu'est-ce que nous sommes bien tous ensemble ! Maintenant que les aménagements extérieurs sont terminés, nous devons faire beaucoup de jaloux autour de nous !

Cette année, notre marché d'automne s'est transformé en **marché de printemps**. Grâce à l'aide de nombreux donateurs et commerçants celui-ci a été un véritable succès ! Nous organisons également, au sein de l'école, un **festival du livre début juin**. Avis aux amateurs.

Le jeudi 4 juin 2026, les CM1 et les CM2 sont partis en **voyage scolaire au Puy du Fou** (en Vendée). Les CM2 ont également participé au **Mini Basket Maxi Fête** à Écommoy le 5 juin.

Les élèves de CP, CE1 et CE2, quant à eux, ont eu l'opportunité de découvrir les **arts du cirque** grâce à une intervention de la compagnie Mimulus de Fresnay-sur-Sar-

the, qui s'est déroulée du 8 au 19 juin. Durant cette période, les enfants ont participé à différentes activités circassiennes sous un chapiteau installé sur la plaine à Écommoy.

N'oublions pas non plus la fête des écoles qui s'est déroulée le dimanche 28 juin à l'hippodrome. Tous les élèves y ont sans nul doute passé un bel après-midi !

Cette fin d'année a vraiment été riche en émotions !

L'équipe enseignante profite de l'occasion pour remercier la mairie pour cette magnifique nouvelle école mise à notre disposition. Elle remercie également l'A.E.P.E. qui a participé au financement de la sortie au Puy du Fou ainsi qu'au projet cirque et enfin un grand merci aux parents bénévoles présents lors de nos sorties à la piscine, au cross Ouest France et au festival du jeu.

Les enseignants vous souhaitent enfin un bel été avec de bons moments en famille et se réjouissent de vous retrouver le 2 septembre 2026 pour démarrer une nouvelle aventure !

A bientôt



Voyage scolaire au Puy du Fou – jeudi 4 juin

Forum des associations

Rendez-vous le samedi 5 septembre 2026 de 10 h à 17 h, à la salle polyvalente des 4 Vents.

Ce sera l'occasion de découvrir de nombreuses activités proposées par une vingtaine d'associations écomméennes.

Comme l'année passée, la Municipalité organisera une visite-découverte de la ville pour les nouveaux habitants qui se clôturera par un pot d'accueil.



Chorale Chant'Ecomm et les Poly'Sons de Bercé

En 2026 nous avons fusionné avec la chorale de Mayet les Poly'sons de Bercé. Nous sommes actuellement 40 choristes et chantons aussi en partenariat avec la Chorale « Chant'La vie » de Cérans Fouilletourte.

Notre répertoire est varié : chants classiques, contemporains, variétés françaises et étrangères, sous la direction de Nadine Masseau.



Toujours dans le but de proposer des concerts agréables et de chanter de belles œuvres, nous recrutons des choristes dans tous les pupitres mais surtout des hommes.

Intégrer une chorale est une expérience enrichissante et bénéfique tant sur le plan personnel que collectif ; c'est un loisir très complet.

Venez nous rejoindre si vous aimez chanter ! La connaissance de la musique n'est pas obligatoire. Nous répétons tous les jeudis soir.

N'hésitez pas à assister à 2 répétitions pour tester l'ambiance. On dit que la musique adoucit les mœurs, qu'elle a des effets positifs sur notre santé, de même que chanter en groupe nous rend plus heureux.

Nous reprendrons la nouvelle saison en septembre à l'école de musique d'Écommoy à partir de 20h15.

Nous serons présents au **Forum des associations** le **samedi 5 septembre**. Venez prendre des renseignements.



Contacts :

Christine Prominski (présidente) 06.86.89.09.85 – christineprominski@gmail.com
Martine Tessé (secrétaire) 06.50.71.47.04 – martine.tesse@wanadoo.fr

Mille clubs

La saison 2025-2026 a été une belle année sportive et culturelle.



Le Mille clubs a clôturé sa saison avec la représentation du Théâtre Enfants, le vendredi 12 juin à l'auditorium de Laigné-St Gervais et par le gala de danse le samedi 13 juin 2026, à la salle des Quatre Vents d'Écommoy.

Nous repartons pour la saison 2026-2027, et nous proposons 4 nouvelles activités : **Théâtre Adultes**, **Pilâtes** (cours supplémentaire le vendredi de 11h15 à 12h15), **Body Mix**, **Self Défense** et **des ateliers coutures en duo** (adulte/enfant). Retrouvez toutes nos activités dans notre livret.

Une semaine d'essai est organisée du lundi 14 au vendredi 18 septembre pour tester les activités (sur inscription uniquement !).

ANIM' Écommoy

La saison 2025/2026 se déroule très bien pour notre association avec toujours autant d'adhérents fidèles et impliqués.

Nous avons eu le plaisir de proposer de nombreuses activités tout au long de l'année.

Parmi les temps forts récents :

Notre **exposition peinture et sculpture**, avec des artistes Écommoyens qui a été très appréciée du public. La **brocante** a rencontré un beau succès. Malgré des prévisions météorologiques incertaines, la journée a finalement bénéficié d'un temps clément permettant aux exposants et au public de profiter pleinement de cette manifestation dans une ambiance chaleureuse.

Nos randonnées pédestres continuent également de rassembler de nombreux participants. Elles ont lieu chaque 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois avec un départ fixé à 13h30 sur le parking de la salle des Quatre Vents. Nous organisons **deux journées rando pique-nique** ainsi qu'un **voyage** d'une journée en car, cette année découverte du **MARAIS POITEVIN**.

L'association s'implique aussi dans des actions solidaires et locales, notamment en participant à la marche nocturne du Téléthon et au Parcours du cœur.



Contact : Tel 07 68 08 37 26
Mail : aecommoy@gmail.com



Vous souhaitez vous inscrire à la semaine d'essai ou à vos activités à l'année ? Vous pouvez vous rendre soit :

- au bureau du Mille clubs à partir du lundi 26 août à 14h30,
- au **Forum des Associations, le samedi 5 septembre** à partir de 10h

Vous pouvez nous joindre sur notre site www.mille-clubsbelinois.fr, par mail contact@milleclubsbelinois.fr ou au 02 43 42 19 16.

Le Cinéma : Deux séances mensuelles sont proposées, salle des Quatre Vents le jeudi.

Tarif : 5€ (carte de fidélité possible)

Nous diffuserons début octobre le documentaire « Au fabuleux bistrot de la Mère LAPIPE » suivi d'une causerie.

Aquagym : Les séances sont le mercredi matin avec possible rattrapage le vendredi, un tarif préférentiel est proposé aux adhérents.

Nos ateliers créatifs : SCRAPBOOKING et VANNERIE.

Comme chaque année nous participerons à la **Fête automnale** avec notre traditionnel concours de la soupe, et vous nous retrouverez avec notre stand vin chaud et crêpes sur le marché de Noël.

Nous serons présents au **Forum des associations** le samedi 5 septembre pour vos inscriptions.

Nous vous donnons rendez-vous à notre prochaine **soirée spectacle CABARET le 3 octobre** avec la troupe « DEVILLE and SWING ». Vous pouvez déjà réserver vos places.



Le Souvenir Français

Le Souvenir Français est une association nationale fondée en 1887 par François-Xavier NIESSEN, pour une durée illimitée. Elle a pour objet de conserver la mémoire de ceux et de celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire, ou qui l'ont honorée dans leur engagement au service de la Nation par leurs actes héroïques ou autres nobles actions.



Le Souvenir Français compte 75 000 membres au sein de 1750 comités locaux en France et 66 délégations à l'étranger. Il s'attache au développement de différentes actions, par exemple :

- La sauvegarde des sites mémoriels de la France combattante (tombes, monuments, stèles et plaques dans les carrés militaires) ;
- L'animation de la vie commémorative patriotique ;
- La transmission de l'histoire de la France combattante vers les jeunes générations.

Les commémorations nationales sont célébrées en présence de porte-drapeaux, des personnalités officielles et associatives. Elles comportent un cérémonial suivi d'un fleurissement devant le monument dédié. Ces célébrations sont entre autres, celles du 8 mai 1945 ; du 14 juillet ; du 1^{er} novembre ; du 11 novembre et du 5 décembre de chaque année.

Lors des célébrations, le comité Écommoy - Teloché est toujours fier d'accueillir dans ses rangs les représentants des corps constitués civils ou militaires.

L'Association du Souvenir Français a été reconnue d'utilité publique le 1^{er} février 1906. Elle est représentée localement par le comité Écommoy-Teloché, qui s'est engagé, avec le partenariat de la commune d'Écommoy, à la remise en état cette année du monument aux morts, situé Place de Verdun.

Riche de 40 adhérents, le comité Écommoy-Teloché accueille volontiers de nouveaux membres.

Toute correspondance peut être adressée au 24 route de Fontenailles 72220 Écommoy, ou par e-mail à : alain.ricart@ecommo.fr

Alain RICART – *Président du Souvenir Français*



L'Amicale des Ecoles Publiques d'Écommoy (AEPE)



est une association de parents d'élèves dont l'objectif est d'organiser différentes actions afin de récolter des fonds pour les écoles.

Cette année, l'AEPE a mis en place plusieurs événements : deux bourses aux jouets et aux vêtements (en automne et au printemps), une vente de saucissons, un stand au marché de Noël, une vente de goûters (brioches, pâte à tartiner et miel), ainsi qu'une vente de plants de légumes et de fleurs. L'année s'est terminée de manière festive avec la fête de l'école, qui a eu lieu le dimanche 28 juin.

Grâce aux bénéfices de ces actions, un total de 8 025 € a été reversé aux écoles (soit 25 € par élève). Cette somme a permis de financer l'intervention d'une artiste de cirque à l'école maternelle, une partie de la sortie au Puy du Fou, des sorties pour les élèves de maternelle et le projet cirque du cycle 2.

L'AEPE remercie chaleureusement Monsieur le Maire, les services techniques, les enseignants, les parents, les entreprises et commerçants écommoyens ainsi que la Société des Courses pour leur précieux soutien lors des différentes actions et manifestations organisées.

Chaque année, un nouveau bureau est élu lors de l'assemblée générale de rentrée. Pour la prochaine année scolaire, **l'association a besoin de nouveaux membres** pour poursuivre ses actions. **N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à participer à notre assemblée générale, qui se tiendra le 18 septembre à 19 h à la salle des 4 Vents.** D'ici là, retrouvez l'AEPE sur Facebook et Instagram pour suivre toutes les actions et les événements.

Club du Temps de Vivre d'Écommoy Génération Mouvement



Présentation du club :

Le club du Temps de Vivre compte 216 adhérents et 31 sympathisants.

Les adhérents et sympathisants sont ainsi au cœur de la vie de notre association.

ACTIVITÉS MENSUELLES :

- **Tarot-Belote et divers jeux** : 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 13h 30 à 18 h
- **Randonnée** : 2^{ème} vendredi du mois 13 h 30 (covoiturage salle des Quatre Vents)
- **Bowling** : 2^{ème} mardi du mois 56 Bd Nicolas Cugnot 72100 Le Mans
- **Pétanque** : Dernier vendredi du mois 13 h 30 à 18 h au boulodrome rue de la piscine Écommoy

ANIMATIONS ORGANISÉES PAR LE CLUB :

- **THÉS DANSANTS** : Salle des Quatre Vents à Écommoy
Renseignements : Evelyne BOULAY Tél : 06 51 72 60 00
- **SORTIE d'une JOURNÉE** : Notre Dame de Paris
Lundi 31 AOÛT et le mardi 8 SEPTEMBRE
(Réservée à nos Adhérents)
- **CONCOURS de BELOTE** :
Vendredi 13 novembre (salle des Quatre Vents)

REPAS : SALLE DES QUATRE VENTS À ÉCOMMROY

- **CHOUROUTE** : Vendredi 10 avril
- **COQ au VIN** : Mardi 6 octobre (pour les randonneurs et les joueurs de cartes)
- **REPAS de NOËL** : Vendredi 4 décembre
- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** : Vendredi 18 décembre et Bûche de NOËL



Le 27 février dernier, nous avons organisé le 1^{er} tournoi de pétanque. Depuis cette rencontre qui a réuni une vingtaine de boulistes, cette activité a du succès ! Nous vous attendons encore plus nombreux avec la belle saison. A chaque partie il y a un tirage à la mée. Si vous souhaitez rejoindre le club du Temps de Vivre la cotisation à l'année est de 17 € pour toutes les activités...

Vous pouvez nous contacter à nos permanences : le 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 13 h 30 à 18 h

Pour plus d'informations contacter :

La présidente : Mme SIMON Patricia
Tél : 06 13 76 50 22
Email : daniel.patriciasimon@orange.fr

Face à un contexte rendu plus difficile par la baisse des subventions et des conditions de recrutement de plus en plus exigeantes, l'Association Partage adapte son organisation afin de poursuivre et de développer ses activités sur le territoire.

Désormais, les activités seront regroupées au sein de Partage Services Écommoy, au service des particuliers, des entreprises et des collectivités.

L'association continue de proposer de nombreuses prestations du quotidien : travaux d'espaces verts, entretien de la maison, aide aux courses, repassage, préparation de repas, nettoyage de vitres, manutention, petits travaux de bricolage ainsi que des travaux de couture pour les vêtements et l'ameublement.

Pour les usagers, cette évolution se fera sans changement majeur : les tarifs restent identiques, tout comme les intervenants et les interlocuteurs habituels.

Autre nouveauté importante : les deux structures seront désormais réunies sur un seul et même site, situé dans la ZA des Truberdières à Écommoy.

Par cette réorganisation, l'Association Partage souhaite renforcer la continuité et la qualité de ses services tout en s'adaptant aux réalités économiques et sociales actuelles.

Renseignements au 02 43 42 31 54

Amis des Parcs Et Jardins Écommoy APEJE



Association d'une dizaine de membres, l'APEJE « gère » les jardins partagés d'Écommoy avec trois surfaces de jardins thématiques :

- Verger et petits fruits,
- Aromatiques,
- et le dernier plus alimentaire.

Ces jardins se veulent des lieux de rencontre entre résidents de proximité autour d'un îlot de nature vivante à porter de doigts.

Cette année, en particulier, notre association a développé des partenariats avec l'école Raymond Dronne (création et entretien d'un potager avec les professeurs des écoles qui le demandent. Un grand merci à nos bénévoles Dider et Marie Jeanne pour leur implication), le Muti accueil (plantations de plantes grimpantes et création de support), et avec l'association Montjoie et des résidents de la maison de famille Cardoso (création d'un potager). Ces actions développent l'esprit de



Atelier plantation avec les enfants du multi accueil.

solidarité et la transmission intergénérationnelle. Ces actions créent une ouverture sur l'environnement et un contact direct avec la terre.

En partenariat avec la Mairie, et plus particulièrement avec Anne Ballester que nous remercions chaleureusement

pour tous ses engagements, nous organisons la Fête de l'Écoparc, conjointement à la Foire à l'artisanat, qui continuellement évolue et s'anime pour le plaisir des grands et des petits. Cette année, c'était la 10^{ème} édition de la fête de l'Écoparc.

L'occasion de toujours mettre en avant des associations et institutions qui se bougent pour une meilleure prise en compte de notre environnement et la mise en avant de l'artisanat local. Avec plein d'animations

pour tous les âges, pour un bien vivre ensemble, tout simplement.

UN GRAND MERCI RUDY

Véritable institution de notre fête, Rudy, magnifique percheron d'un des 3 attelages de ces journées, nous a quitté dernièrement.

Merci à lui pour tous les moments de joie qu'il a fait partager aux enfants et parents lors de ses balades en calèches dans l'allée de Fontenailles.

Nous pensons aussi très fort à son meneur, membre de l'association, Bernard Maillet.

Mille et Une Fripes : la seconde main prend ses quartiers aux Truberdières

Mille et Une
Fripes



Depuis le 27 septembre dernier, l'association Mille et Une Fripes, anciennement connue sous le nom de Boutique du Cœur, accueille le public dans de nouveaux locaux situés dans la ZAC des Truberdières. Plus spacieux et plus accessibles, ces locaux offrent désormais un meilleur confort aux visiteurs comme aux bénévoles.

Accessible à tous les publics, y compris aux personnes à mobilité réduite (PMR), le site dispose également d'un grand parking facilitant l'accès à l'association.

Sur place, chacun peut découvrir un large choix d'articles de seconde main : vêtements pour toute la famille, vaisselle, livres, jouets, bijoux, maroquinerie ou encore matériel de puériculture. Une offre variée qui permet à la fois de faire des économies et de donner une seconde vie aux objets du quotidien.

Derrière cette activité, 18 bénévoles se relaient tout au long de l'année afin d'assurer l'accueil, le tri et la mise en rayon des articles. Un engagement important puisque l'association trie près d'une tonne de dons chaque mois pour proposer des articles de qualité au public.

L'association rappelle également que les dons sont réceptionnés uniquement le matin, jusqu'à 11h45, lors des jours d'ouverture.

Avec ce nouveau lieu, Mille et Fripes poursuit sa mission solidaire et écologique en favorisant la consommation responsable et l'accès à des produits à petits prix pour tous.

ZA des Truberdières 127 rue de Bruxelles
Téléphone/WhatsApp : 07 67 34 17 14
Mail : milleetunefripes-ecommoey@outlook.fr

Horaires d'ouverture

- Lundi 9 h à 12 h
- Mercredi 9 h à 12 h et 14 h à 17 h
- Vendredi 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

1 samedi par mois de 9 h à 17 h (dates disponibles sur le site internet <https://milleetunefripes-ecommoey.fr/> ainsi que sur nos pages Facebook et Instagram)

Le Cabas Ecomméen



La nouvelle équipe d'une douzaine de bénévoles est opérationnelle. Une fois par mois, nous assurons une distribution d'aide alimentaire au 6 allée de Fontenailles, dans le respect des règles de notre association. Nous accueillons les bénéficiaires qui nous sont envoyés par les assistantes sociales et les CCAS des communes de St Biez en Belin, St Mars D'Outille et Écommoy.

En complément, les Restos du Cœur sont présents tous les vendredis après-midi sur le même lieu.

Dans un contexte général compliqué, les demandes d'aides ne fléchissent pas.

C'est pourquoi, nous participerons à la :



La qualité de notre action vient d'être reconnue comme « Très satisfaisant » pour nos pratiques en matière d'hygiène.

Collecte nationale organisée par La Banque Alimentaire, le 6 et 7 novembre 2026.

Nous serons présents dans les magasins locaux d'Écommoy et nous solliciterons votre générosité, nous vous en remercions à l'avance au nom des bénéficiaires.

Pour l'équipe des bénévoles :
Jean Marie Pérrotin

Élan Gymnique Écomméen



L'association, implantée à Écommoy depuis plusieurs années, accueille aujourd'hui 315 licenciés, de tous âges et tous horizons, autour d'une passion commune : la gymnastique.

Afin d'offrir à chaque licencié un encadrement sécurisé et propice à l'épanouissement, nous investissons dans des ressources humaines de qualité : Cassandra et Hugo, deux éducateurs sportifs salariés, diplômés et expérimentés, assurent un suivi personnalisé et professionnel tout au long de l'année.

Notre engagement va bien au-delà du sport. Nous œuvrons chaque jour pour favoriser le dépassement de soi, le vivre-ensemble et le développement personnel de nos jeunes adhérents.

Nous proposons des activités gymniques en loisirs dès l'âge de 18 mois, ainsi qu'un parcours compétitif à partir de 6 ans, jusqu'au niveau national.

À ce jour, 60 gymnastes sont inscrites en compétition :

- 32 engagées en individuel et 12 équipes représentées
- 18 podiums remportés : 8 médailles d'or, 6 d'argent et 4 de bronze
- Une équipe qualifiée au Trophée Fédéral (Compétition Nationale) qui a eu lieu le 24 mai à Niort
- Une médaille de bronze aux championnats de France en mai 2022, marquant la toute première participation nationale de l'histoire du club.



2 podiums remportés par les équipes fédérales A 10-11 ans à Angers le 9 mai.



Anaé, Ambre, Lilou, Léna et Elsa qualifiées pour le trophée fédéral, le dimanche 24 mai à Niort.
(Photo : Joa Goodwater)

Vous êtes intéressés et souhaitez inscrire votre enfant ?

Les nouvelles inscriptions se déroulent exclusivement au Forum des associations à Écommoy le 5 septembre.

Pour suivre nos actualités, rejoignez notre groupe Facebook et Instagram

Contact : secretariat.clubage72220@gmail.com

Écommoy FOOTBALL CLUB SAISON 2026/2027

Reprise des ENTRAÎNEMENTS au stade des Vaugeons :

Nos séniors seront encadrés par REILLON Aurélien.

Venez rejoindre notre équipe vétérans avec VIGNOLAS Olivier.

Notre équipe U17 sera encadrée par Baptiste Gouhier.

L'école de foot sera dirigée par Guillaume Rebrassé.

Pour le Baby-Foot : renseignement avec Fanny Delmotte au 06 49 41 03 84.

Pour tout renseignement contacter Stéphanie Carreau au 06 81 95 96 47 ou Ludovic Delmotte au 06 83 46 25 39.



Photos pendant le stage de Pâques avec nos jeunes en salle et à Papéa Parc !

Le Badminton Club Écommoy : une saison sous le signe du dynamisme & de la convivialité



Tournoi interne de Noël

Avec 76 licenciés et deux tournois majeurs organisés cette année, le club local confirme son rayonnement bien au-delà des frontières sarthoises.

Un club qui grandit et rassemble

Le Badminton Club Écommoy poursuit son développement avec une belle vitalité. Cette saison, le club compte 76 licenciés, parmi lesquels 24 femmes et 17 jeunes âgés de 7 à 17 ans. Une diversité qui témoigne de l'attractivité grandissante de ce sport auprès de tous les publics.

Ici, pas de pression : le maître-mot reste la convivialité. Que l'on souhaite pratiquer une activité physique régulière, progresser techniquement ou se frotter à la compétition, chacun évolue à son rythme dans une ambiance chaleureuse.

Le club a également pu maintenir son cours adulte encadré du jeudi soir grâce à l'arrivée de Nicolas ALLAIN dès le mois de septembre dernier. Son accompagnement permet aux joueurs de bénéficier chaque semaine de conseils techniques et d'un encadrement structuré pour progresser dans leur pratique.

167 jeunes réunis pour un tournoi départemental d'envergure

Les 7 et 8 février derniers, le gymnase d'Écommoy a accueilli un Tournoi Départemental Jeunes réunissant 167 joueurs issus de 18 clubs sarthois. 281 matchs disputés sur le week-end, rassemblant les niveaux poussins, benjamins, minimes et cadets.

Du match le plus rapide (18 minutes) au plus intense (49 minutes), les spectateurs ont assisté à de belles rencontres dans une atmosphère sportive et respectueuse. Un événement qui a mis en lumière le travail des bénévoles et la capacité du club à organiser des compétitions de haut niveau.

Un tournoi annuel qui rayonne

Le 25 avril dernier, le club organisait son désormais incontournable tournoi de doubles hommes et doubles dames. Le succès était au rendez-vous : 186 joueurs venus de 32 clubs, représentant 11 départements et 6 régions différentes.



Plateau Minibad/Poussin

Les 183 matchs disputés ont offert une journée de compétition intense et conviviale. La présence de joueurs classés jusqu'en R5-R6 chez les hommes et D7 chez les dames confirme l'attractivité croissante de l'événement et assure un spectacle somptueux.

Le club adresse ses remerciements chaleureux aux bénévoles, partenaires et à la municipalité pour leur soutien précieux.

Envie de découvrir le badminton ?

Le Badminton Club Écommoy accueille toute l'année les curieux, débutants ou joueurs confirmés, jeunes ou adultes. Les séances sont ouvertes à tous, et le matériel est prêté pour permettre à chacun de s'essayer à ce sport complet et ludique.

Le club sera également présent au forum des associations le 5 septembre prochain afin de répondre à toutes les questions et de faire découvrir ses activités.

Renseignements et inscriptions auprès du club venez essayer, vous êtes les bienvenus !

Mail : badecommoy@gmail.com

Site : <https://badminton-ecommoy.sportsregions.fr>

Facebook : [badminton.club.ecommoy](https://www.facebook.com/badminton.club.ecommoy)

La natation sportive à Écommoy avec le Club de natation Bercé Belinois



Groupe compétition : Des catégories avenirs à juniors/séniors



À la piscine des Bains d'Orée à Écommoy, le Club de Natation Bercé Belinois développe la pratique de la natation sportive et de compétition auprès des jeunes et des adultes. Affilié à la Fédération Française de Natation (FFN), le club permet à ses adhérents de participer aux compétitions officielles, du niveau départemental jusqu'aux épreuves nationales.

La saison 2025-2026 confirme la progression du club, avec un engagement croissant des jeunes nageurs dans les compétitions départementales et régionales. Plusieurs jeunes licenciés ont amélioré leurs performances et réalisé quelques podiums, illustrant le travail régulier mené à l'entraînement. Cette dynamique repose sur un encadrement stable et structuré, permettant un suivi technique sur plusieurs saisons.

Le club compte aujourd'hui environ 90 adhérents, répartis de manière équilibrée entre jeunes et adultes. Les entraînements sont organisés par groupes d'âge et de niveau afin d'accompagner aussi bien les nageurs débutants en compétition que ceux souhaitant développer davantage leur performance sportive. Jusqu'à trois séances hebdomadaires sont proposées tout au long de la saison, de septembre à fin juin, y compris pendant les petites vacances scolaires.

Si la compétition occupe une place importante dans la vie du club, la pratique reste ouverte à tous les nageurs souhaitant progresser techniquement et entretenir leur condition physique dans un cadre structuré. Au-delà des bassins, le club accompagne également les jeunes qui souhaitent s'investir dans les métiers de la surveillance aquatique. En 2026, trois jeunes nageurs du club ont obtenu le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA), leur permettant d'assurer la surveillance de bassins pendant l'été.

Soutenu par la Communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Belinois, le Club de Natation Bercé Belinois bénéficie de créneaux dédiés à la piscine des Bains d'Orée. Si Écommoy reste la commune la plus représentée parmi les adhérents, le club accueille également des nageurs provenant d'une vingtaine de communes environnantes.

Rejoindre le club

Pour intégrer les groupes, il est nécessaire de posséder des bases solides en natation :

- les jeunes de 8 à 15 ans doivent être capables de nager 200 mètres en deux nages ;
- les plus de 16 ans doivent pouvoir réaliser 300 mètres en trois nages.

Des tests seront organisés début septembre à la piscine des Bains d'Orée.

Les inscriptions pourront être effectuées lors des forums des associations organisés le 5 septembre à Écommoy, Laigné-Saint-Gervais et Teloché, ainsi que sur rendez-vous à la piscine des Bains d'Orée.



Groupe compétition : Les jeunes des catégories benjamins et juniors

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le président du club, Thierry Têtu, au 06 33 04 64 84.
Site internet : clubnatationeccommoy.fr
Facebook : /TEAMCNBB/

Reconnue en Sarthe et dans les Pays de la Loire pour la qualité de sa formation, l'Union Sportive d'ÉCOMMOY Handball accueillera, à partir de septembre 2026, les enfants nés en 2020 et avant. Toutes les jeunes filles et tous les jeunes garçons désireux de pratiquer un sport qui développe à la fois l'esprit d'équipe et la personnalité individuelle sont les bienvenus.e.s. Ils seront accueillis et pris en charge par un groupe de bénévoles passionnés et diplômés, qui ont la volonté d'épanouir chaque jeune au sein d'un collectif, dans le respect d'autrui et de lui-même.

En 2025 / 2026, 9 équipes de jeunes (masculins et/ou féminins) ont défendu les couleurs de l'US ÉCOMMOY HB dans les compétitions départementales, des moins de 10 ans aux moins de 19 ans. Parallèlement, 3 collectifs de jeunes portant les couleurs d'une entente dont US ÉCOMMOY HB est l'une des membres (l'Entente Pays du MANS), ont évolué dans les championnats régionaux. Au final, 8 de ces 12 équipes ont joué les premiers rôles dans leurs divisions et niveaux de jeu respectifs

Schéma identique pour les seniors : 2 équipes seniors (1 équipe masculine et 1 équipe féminine) ont évolué sous les couleurs jaunes et noirs de l'US ÉCOMMOY HB dans les championnats départementaux, tandis que 3 collectifs de l'Entente Pays du MANS (dont une équipe de hand en fauteuil) ont joué au niveau régional. Les équipes seniors du club se sont hissées dans la 1ère moitié de tableau dans leurs divisions respectives ; l'équipe « Pays du Mans » de handball fauteuil termine vice-championne régionale (après avoir été vice-championne régionale en 2024/2025 et championne régionale en 2023/2024).

Mais l'US ÉCOMMOY HB, c'est aussi :

- une section handball loisirs, qui offre aux adultes désintéressés par la compétition, le moyen de pratiquer. Les entraînements et les matchs amicaux ont ainsi lieu en semaine.
- une section baby handball qui permet aux enfants de s'amuser, de développer leurs aptitudes motrices et d'apprendre à jouer avec les autres.
- une section hand fit : une pratique nouvelle qui mélange handball, fitness et cardio DANS LA BONNE HUMEUR et s'adresse tant aux sportifs en quête de nouveauté qu'aux personnes qui souhaitent se remettre au sport.

Et un club familial qui propose de nombreuses animations au long de la saison, pour permettre la progression de chacun.e mais aussi nourrir sourires et souvenirs, à travers des stages techniques, des stages de cohésion, des tournois ou des sorties.

La petite section handball, fondée au début des années 1960 par un artisan peintre pour que ses apprentis pratiquent une activité physique hebdomadaire, est aujourd'hui un club de plus de 220 licencié.e.s dont l'ambition est d'offrir à toutes les personnes désireuses de pratiquer le handball la possibilité de le faire. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Renseignements complémentaires : 6272028@ffhandball.net



Les -11 ans féminines de la saison 2024/2025.

BILLARD FRANÇAIS

Carambole Écomméenne

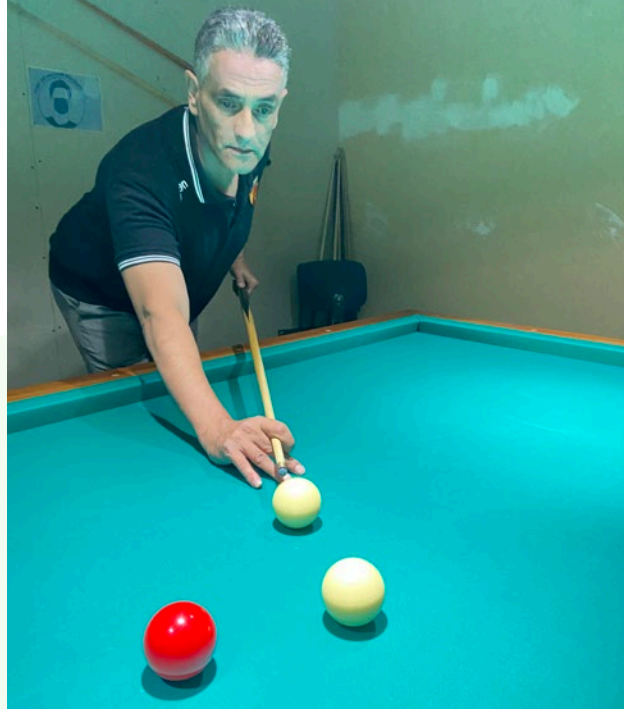
Le billard français se joue avec 3 billes. Cela consiste à venir toucher avec la bille blanche impactée par la queue du joueur, les deux autres billes. Lorsque les trois billes sont proches les unes des autres (voir photo), le coup est facile, mais lorsqu'elles sont plus éloignées cela devient moins aisé.

Il s'agit d'une activité nécessitant réflexion, concentration, adresse et persévérance, pour arriver à jouer les différents coups.

La Carambole Écomméenne regroupe une dizaine de joueurs expérimentés ou bien débutants, tous passionnés par le billard « loisir » (sans compétition en dehors des mini-tournois organisés en interne). Les débutants sont accueillis chaleureusement et ils sont formés par les plus anciens qui leur prodiguent tous les conseils et explications nécessaires pour qu'ils puissent progresser.

Venez rejoindre cette association, amicale, dynamique et conviviale, permettant de se faire de nouveaux « copains » autour de cette activité véritablement ludique.

Des initiations-essais-démonstrations seront possibles tout au long de la journée des Associations organisée le 5 septembre à la salle des Quatre Vents d'Écommoy.



Contacts :

Bernard Castagnède (Président) :
06 76 45 32 09 ; bernard.castagnede72@gmail.com

Alain Houdiard (Secrétaire) :
07 82 86 61 53 ; alain.houdiard@worldonline.fr

Alain Guyet (Trésorier) :
06 44 95 91 44 ; guyetalain3@gmail.com

Club de Tir du Maine

Première formation « BREVET FEDERAL JEUNE ENCADRANT » au stand de Tir d'ÉCOMMOY :

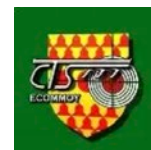
A l'issue d'une période de 6 mois, Tristan LEBOUIL, âgé de 16 ans a suivi le cursus complet de la formation Jeune Encadrant. Le processus contient des modules théoriques et pratiques. En fin de parcours, un diplôme est délivré aux stagiaires ayant réussi les divers examens. La formation pragmatique permet de mettre en œuvre les connaissances et compétences acquises. Sandra et Alexandre ont assisté Tristan tout au long de son parcours diplômant. La Ligue de Tir des Pays de La LOIRE et la FFTir ont validé ce diplôme.

Actions réalisées sur le terrain réalisées :

- Participation aux Portes-Ouvertes du stand de Tir
- Formation des jeunes et adultes lors des séances découverte, initiation et perfectionnement
- Aide au concours du Club, CTSM
- Initiation lors des groupes d'adultes ou d'ados, voire de sociétés (Tir à 10M exclusivement)

Tristan pourra accélérer son parcours de formateur grâce à ce premier niveau. C'est un gage de sérénité pour le club et ses licenciés ou adhérents. Il est ainsi apte à former à la pratique du Tir Sportif les nouveaux membres ainsi que les plus expérimentés.

En complément à ce diplôme, Tristan est « cible verte », processus de validation des acquis du Tir Sportif. A l'instar du judo, par exemple, la FFTir propose une valorisation des acquis à l'aide des « cibles de couleurs ». Ceci permet de confirmer la maîtrise du tir, la sécurité,



l'hygiène, la connaissance du matériel et des disciplines olympiques. Nos formateurs et initiateurs sont aussi labélisés quant à la validation des niveaux inscrits dans cette démarche.

Le mot de Tristan : « cela m'a permis d'acquérir des compétences en encadrement pour les jeunes ainsi que les adultes. Le club pourra accueillir plus de personnes à la découverte du tir. Ma formation au BFJE (Brevet Fédéral Jeune Encadrant) aura duré 6 mois au total. J'ai en même temps effectué mon CAC (certificat de compétence). A l'avenir, je pourrai encadrer des personnes sur un pas de tir pistolet 25 m. Au cours de ma formation BFJE, je suis devenu responsable « Ecole de Tir » de mon club grâce à l'accord de mon président. L'objectif est de passer le BFI (Brevet Fédéral Initiateur) en 2027 afin d'acquérir des connaissances complémentaires et développer de nouvelles compétences. »



Tristan LEBOUIL, cible verte

B TANGUY, Président du CTSM Écommoy

Charte de l'élu local des conseillers écomméens

Selon l'Article L2121-7 du CGCT Modifié par LOI du 22 décembre 2025 - art. 9

Lors de la première réunion du conseil municipal, immédiatement après l'élection du maire et des adjoints, le maire donne lecture de la charte de l'élu local mentionnée à l'article L. 1111-12. Le maire remet aux conseillers municipaux une copie de la charte de l'élu local et du chapitre III du présent titre.

Article L1111-13

Dans l'exercice de son mandat, l'élu local s'engage à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité ainsi que les lois et les symboles de la République.

L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. Dans ce cadre, il poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts réprimé par la loi. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

L'élu local s'engage à ne pas utiliser à d'autres fins les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions.

Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel.

L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances dans lesquelles il a été désigné.

Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et des décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

L'élu local déclare, dans un registre tenu par la collectivité territoriale, les dons, avantages et invitations d'une valeur qu'il estime supérieure à 150 euros dont il a bénéficié en raison de son mandat.

Ne sont pas soumis à cette obligation déclarative les cadeaux d'usage et les déplacements effectués à l'invitation des autorités publiques françaises ou dans le cadre d'un autre mandat électif.

Espace d'expression du groupe de la minorité

AGIR

ENSEMBLE

pour ÉCOMMOY



Christophe
HECQUET
Ingénieur
commercial



Catherine
LANDRY
Cadre
développement
durable



Moustapha
THIONGANE
Juriste



Audrey
SCHIAFFINO
Employée
polyvalente



Quentin
HERTEREAU
Ingénieur
informatique

Merci aux Écomméennes et Écomméens qui ont choisi de faire entendre une voix différente lors des élections municipales de mars 2026.

Nous sommes cinq nouveaux élus de la minorité et nous assumons pleinement notre rôle : être vigilants, force de proposition et attentifs à vos préoccupations. Notre engagement est clair : défendre l'intérêt des habitants avec exigence, responsabilité et constance.

Les décisions prises aujourd'hui engagent directement l'avenir d'Écommoy. Elles doivent répondre à des priorités concrètes : qualité de vie, dynamisme du centre-bourg sans oublier aucun quartier, maintien des services de proximité et adaptation aux besoins des familles, comme ceux des jeunes et des aînés.

Dans un contexte économique incertain, marqué notamment par les tensions internationales et la hausse des coûts, nous serons particulièrement attentifs à la maîtrise des finances communales. Cette exigence est essentielle pour préserver durablement l'équilibre budgétaire et le pouvoir d'achat des habitants.

Dans cet esprit, nous veillerons également à disposer des moyens nécessaires pour approfondir les dossiers et renforcer notre compréhension des sujets, afin d'exercer pleinement notre mission d'élus. Ce type d'engagement, limité et encadré, doit être envisagé comme un investissement dans la qualité de la décision publique, permettant à terme d'éviter des choix imprécis ou coûteux pour la collectivité.

Plus largement, nous serons mobilisés pour soutenir les initiatives qui renforcent la vitalité locale, les commerces et le tissu associatif, et pour encourager une information plus accessible ainsi qu'une concertation renforcée avec les Écomméens et Écomméennes.

Être dans la minorité, ce n'est pas s'opposer par principe : c'est poser les questions utiles, proposer des alternatives réalistes et contribuer activement aux décisions, tout en sachant soutenir ce qui va dans le bon sens.

Nous défendons une action publique proche des habitants, transparente et tournée vers l'avenir. Pour suivre nos actions et échanger avec nous, retrouvez-nous via le QR code ci-dessous ou sur notre blog.

Nous restons à votre écoute.

Bulletin municipal d'Écommoy N°45 - ÉTÉ 2026





RENAULT / DACIA ÉCOMMOY Agence Blanchard



☎ 02 43 42 10 51 📍 39 Route de Tours, 72220 Écommoy



NOUVEAU !
CHANGEMENT D'ADRESSE
POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR !

Mécanique / Carrosserie
Vente véhicules neufs et d'occasions



RETROUVEZ-NOUS DANS
NOTRE NOUVELLE AGENCE :
39 Route de Tours
72220 Écommoy



Service de proximité



Large choix de véhicules



Atelier toutes marques

MÊME ÉQUIPE, MÊME PASSION, UN MEILLEUR ACCUEIL !



Suivez-nous sur Facebook !

SARTHE PEINTURE

DEVIS GRATUIT
sur simple appel

SPÉCIALISTE DE LA FAÇADE



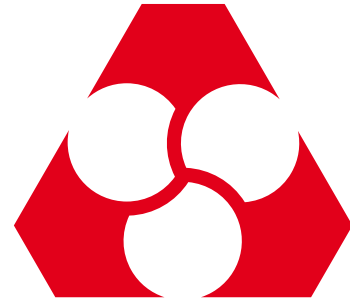
Ravalements
Peinture intérieure-extérieure
Pose papiers peints
Revêtements sols et murs
Parquets flottants

ZAC DES TRUBERDIÈRES - 72220 ÉCOMMOY
Tél. **02 43 75 50 00** - Fax 02 43 75 50 10

Les chaussures d'Hélène

8 rue du Docteur Estrabaud - 72220 Ecommoy
Tél. 02 43 42 32 60

Chaussures
Maroquinerie



Crédit  Mutuel

➤ **CAISSE DE
CRÉDIT MUTUEL
DE NORD BERCÉ
BÉLINOIS**

**13 place de la République
72220 ÉCOMMOY**

0 820 36 63 48

Service 0,12 € / min
+ prix appel

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS Laval 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 09, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09.

**EXPOSITION PHOTOS de Véronique de Viguerie
« la vie en rose ... et autres couleurs »**



Kaboul, Afghanistan - Novembre 2019 : le vendeur de barbe à papa.



Uttar Pradesh, Inde - novembre 2025 : Le Gang rose fondé par Sampat Pal.



Pul e Charqi, Afghanistan - novembre 2023 : un vendeur de ballons dans l'aube.

L'Hippodrome d'Écommoy a fêté ses 100 ans le samedi 20 juin 2026.

Outre les 8 courses de trot, **Elisa Laville** a été présente tout au long de l'après-midi pour présenter son show équestre. Les visiteurs ont également pu **découvrir une très belle exposition de photos anciennes retraçant les 100 ans de l'hippodrome**, une exposition concoctée par **Roselyne, fidèle bénévole, et son équipe.**



SOCIÉTÉ DES COURSES D'ÉCOMMOY

